Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

Rapport d'avancement semestriel du DGM

Couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2016

Préparé par Conservation International, en tant qu'Agence d'exécution internationale du Projet mondial du DGM, pour le compte du Comité de pilotage international du DGM, à l'intention de la Banque mondiale et du Sous-comité du Programme d'investissement pour la forêt des Fonds d'investissement climatiques**. Ce rapport a été préparé dans les différentes langues du Projet DGM. En cas de divergence entre la version anglaise et les autres versions linguistiques, c'est la version anglaise qui prévaudra.**

10 octobre 2016

Contact:
Johnson Cerda
Director of the DGM Global Executing Agency
Conservation International
2011 Crystal Drive, Suite 500
Arlington, VA 22202
Phone: +1 (703) 341-2439

Email: jcerda@conservation.org

DGM GLOBAL CONSERVATION INTERNATIONAL CLIMATE INVESTMENT FUNDS THE WORLD BANK IBRD • IDA

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AIDESEP	*La Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana* - Association interethnique pour le développement de la forêt péruvienne
AMAN	*Aliansi Masyarakat Adat Nusantara* - Alliance des populations autochtones de l'archipel
CCA/NM	*Centro de Agricultura Alternativa do Norte de Minas* - Centre d'agriculture alternative
CI	Conservation International
CIF	Fonds d'investissements climatiques
CONAP	*Confederación de Nacionalidades Amazónicas del Perú* - Confédération des nationalités amazoniennes du Pérou
COP	Conférence des Parties (à la CCNUCC)
OSC	Organisation de la société civile
DGM	Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales
DKN	*Dewan Kehutanan Nasional* - Chambre des communautés du Conseil forestier national
RDC	République démocratique du Congo
FIP	Programme d'investissement pour la forêt (des Fonds d'investissement climatiques)
GEA	Agence d'exécution internationale (du Projet mondial du DGM)
PMF FEM	Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial
SIG	Système d'information géographique
GRM	Mécanisme de résolution des différends (des Projets du DGM)
GSC	Comité de pilotage international (du DGM)
FIDA	Fonds international de développement agricole
PAPL	Peuples autochtones et populations locales

UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
MPIDO	Mainyoito Pastoralists Integrated Development Organization - *Organisation pour le développement intégré des pasteurs Mainyoito*
ONG	Organisation non gouvernementale
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
NEA	Agence d'exécution nationale (des Projets nationaux du DGM)
NSC	Comité de pilotage national (des Projets nationaux du DGM)
OIREN	Observatoire ivoirien pour la gestion des Ressources Naturelles
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts-Plus
REPALEF	*Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en RDC*
OSCST	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
SEP-REDD+	Secrétariat exécutif permanent de REDD+ pour la Côte d'Ivoire
TdR	Termes de référence
TTL	Chef d'équipe de projet (Banque mondiale)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UNPFII	Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones
WWF	Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund)

Table des matières

1. Introduction du rapport 9
1.1. Présentation générale du DGM 10
2. Synthèse de la mise en œuvre de l'ensemble du DGM 13
2.1. Situation actuelle des Projets du DGM 13
2.2. Activités de mise en œuvre du DGM au cours de la période 16
2.2.1. Coordination mondiale 16
2.2.2. Appel à propositions de sous-projets 17
2.2.3. Sensibilisation et formation 17
2.2.4. Préparation de projet et planification 20
2.2.5. Mobilisation des partenaires 22
3. Enseignements tirés, problèmes et opportunités 23
4. Aperçu des prochaines activités 25
5. Rapports sur les indicateurs 26
5.1. Indicateurs communs pour les Projets nationaux 26
5.2. Indicateurs du Projet mondial 27
6. Brésil 29
6.1. Présentation générale du projet du DGM Brésil 30
6.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 31
6.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 32
6.4. Difficultés et problèmes rencontrés 34
6.5. Communications 35
6.6. Prochaines activités 35
7. Burkina Faso 36
7.1. Présentation générale du Projet du DGM Burkina Faso 36

7.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 38
7.3. Avancement de la mise en œuvre 38
7.4. Difficultés et problèmes rencontrés 40
7.5. Prochaines activités 40
8. République du Congo 40
8.1. Vue d'ensemble du Projet du DGM République du Congo 40
8.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 41
8.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 41
8.4. Difficultés et problèmes rencontrés 42
8.5. Prochaines activités 42
9. Côte d'Ivoire 42
9.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Côte d'Ivoire 42
9.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 44
9.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 45
9.4. Difficultés et problèmes rencontrés 45
9.5. Prochaines activités 46
10. République démocratique du Congo 46
10.1. Vue d'ensemble du Projet du DGM République du Congo 47
10.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 48
10.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 50
10.4. Difficultés et problèmes rencontrés 51
10.5. Prochaines activités 51
11. Ghana 53
11.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Ghana 53
11.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 54
11.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 55

11.4. Difficultés et problèmes rencontrés 55
11.5. Prochaines activités 56
12. Indonésie 56
12.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Indonésie 56
12.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 58
12.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 59
12.4. Difficultés et problèmes rencontrés 60
12.5. Prochaines activités 60
13. Mexique 61
13.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Mexique 61
13.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 63
13.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 64
13.4. Difficultés et problèmes rencontrés 64
13.5. Prochaines activités 65
14. Mozambique 65
14.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Mozambique 66
14.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 69
14.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 71
14.4. Difficultés et problèmes rencontrés 71
14.5. Prochaines activités 72
15. Pérou 72
15.1. Présentation générale du Projet Saweto du DGM Pérou 72
15.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet 74
15.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence 75
15.4. Difficultés et problèmes rencontrés 80
15.5. Prochaines activités 81

15.6. Enseignements tirés et succès 81
16. RDP lao 81
17. Népal 82
18. Guatemala 82
19. Équateur 82
20. Projet mondial 83
20.1. Project Mondial 83
20.2. Avancement de la mise en œuvre du Projet mondial au cours de la période de référence 84
20.2.1. Mise en œuvre de la Sous-composante 1 : Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale 84
20.2.2. Mise en œuvre de la Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique et de services de secrétariat au GSC 90
20.2.3. Mise en œuvre de la Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification 96
20.3. Enseignements tirés et succès 98
20.4. Activités pour la période à venir 99
Annexe A : Informations de contact nationales & NEA 101
Annexe B : Communications 102

Partie I : Introduction et présentation générale

1. Introduction du rapport

Ce rapport constitue le deuxième Rapport semestriel sur l'avancement du Programme complet du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM). Le rapport compile des informations provenant de tous les Projets nationaux du DGM et du Projet mondial pour les activités du DGM réalisées entre le 1er janvier et le 30 juin 2016. Le rapport est divisé en trois parties principales : La Partie I apporte une vue d'ensemble de l'objectif, des modalités de mise en œuvre et de la gouvernance du DGM ; la Partie II résume et récapitule les informations sur l'ensemble des Projets DGM et la Partie III fournit des informations plus détaillées sur l'avancement de la mise en œuvre de chaque projet. Chaque Agence d'exécution nationale (NEA) a fourni à l'Agence d'exécution internationale (GEA) des informations sur la mise en œuvre au cours de la période, et la GEA a compilé et synthétisé ces informations de façon à préparer la Partie III du rapport. La Partie II a été préparée par la GEA sous forme de synthèse de toutes les informations reçues.

Comme précisé dans les parties suivantes, au cours de la période de référence, les Projets DGM au Brésil, au Pérou, en RDC, au Burkina Faso et le Projet mondial ont été approuvés, déclarés comme entrés en vigueur et ont démarré leur mise en œuvre. Les Projets DGM en Indonésie et au Mexique ont fait des progrès dans la préparation de projet. Au Ghana, la priorité pendant la période a été accordée à la mise en place du NSC, à l'élaboration de documents administratifs internes, notamment le Mécanisme de résolution des différends, et à la sélection de la NEA du DGM Ghana. Les peuples autochtones de Côte d'Ivoire, du Mozambique, de République du Congo et du Népal ont mis en place des comités intérimaires pour faciliter les consultations et la sélection des NSC. En RDP lao, des contacts initiaux ont été établis entre le gouvernement et les peuples autochtones.

1.1. Présentation générale du DGM

Objectif

Le Mécanisme spécial de dons (DGM) en faveur des peuples autochtones et des populations locales (PAPL) est une initiative mondiale menée sous l'égide du Programme d'investissement pour la forêt (FIP) des Fonds d'investissements climatiques (CIF).[1] Mis en œuvre par la Banque mondiale dans le cadre de ses politiques de financement des investissements, le DGM fournit un financement de 80 millions USD pour permettre la participation pleine et effective des PAPL à l'effort mondial visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts conformément au mécanisme de Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Dans ce but, le DGM dispose de deux composantes associées, qui sont gérées par les PAPL : 1) Des Projets nationaux dans 14 pays du FIP, et 2) un Projet mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances.

Le DGM bénéficie aux peuples autochtones et aux populations locales, collectivement dénommées PAPL. Dans le DGM, les PAPL et les organisations de PAPL sont bien plus que de simples bénéficiaires ; ce sont aussi les promoteurs du programme et les principaux acteurs de sa conception et de sa mise en œuvre. Sont concernés les PAPL situés dans des pays du FIP, qui participent à la gouvernance des Projets nationaux et du Projet mondial du DGM et qui mettent en œuvre ou participent aux activités des Projets nationaux du DGM, ainsi que les PAPL dans les pays membres et non membres du FIP, qui participent aux activités du Projet mondial.

Attribution de fonds du DGM

En octobre 2011, le Sous-comité du FIP a approuvé le Document de conception du DGM et l'attribution de 50 millions USD pour des allocations de fonds indicatives du DGM au Brésil, au Burkina Faso, en République démocratique du Congo (RDC), au Ghana, en Indonésie, en RDP lao, au Mexique et au Pérou, ainsi qu'une allocation pour le Projet mondial.

En mai 2015, le Sous-comité du FIP a convenu de mettre à disposition 30 millions USD pour la mise en œuvre du DGM dans six nouveaux pays pilotes (incluant les composantes mondiale et nationales) : Côte d'Ivoire, Équateur, Guatemala, Mozambique, République du Congo et Népal.

Arrangements de mise en œuvre

Les représentants des peuples autochtones et des populations locales gèrent le DGM au travers de Comités de pilotage créés aux niveaux national et mondial. Les Comités de pilotage nationaux (NSC) supervisent la mise en œuvre du DGM dans leurs propres pays. Le Comité de pilotage international (GSC) exerce un leadership intellectuel et politique pour le DGM, assure le suivi de la mise en œuvre

globale du DGM et supervise le Projet mondial. Les membres des Comités de pilotage sont choisis et la composition globale des comités est définie au travers d'un processus participatif dirigé par les PAPL.

Le GSC comprend un représentant de PAPL de chaque pays pilote du FIP-DGM et un représentant d'un pays non membre du FIP, qui seront des membres ayant voix délibérative. Un autre représentant des PAPL est choisi comme suppléant du membre sélectionné. Le Directeur de la GEA assume le rôle de secrétaire du GSC, et le chef d'équipe (TTL) du Projet mondial de la Banque mondiale participe en tant qu'Observateur, aux côtés d'un membre de l'Unité administrative des CIF.

Les décisions des Comités de pilotage sont mises en œuvre par une Agence d'exécution internationale (GEA) pour le Projet mondial et par une Agence d'exécution internationale (NEA) pour les Projets nationaux. Le DGM est mis en œuvre par la Banque mondiale dans le cadre de ses politiques opérationnelles pour le financement des investissements, qui assure l'ensemble de la supervision technique, fiduciaire et institutionnelle du programme aux niveaux mondial et national. La GEA et les NEA rendent des comptes sur le programme aux différents comités de pilotage concernés ainsi qu'à la Banque mondiale, qui a pour responsabilité de rendre compte aux comités des fonds fiduciaires des CIF.

Le lien avec le FIP dans les différents pays est un aspect fondamental qui doit être mis en avant. Les activités du DGM viennent compléter les activités du FIP dans les pays et agissent en synergie avec elles.

Activités du DGM

Comme indiqué dans le Document de programme du DGM, les activités du DGM entrent dans les catégories suivantes, qui sont adaptées au contexte de chaque pays. Les Projets nationaux du DGM ont deux composantes principales : i) administration et financement des interventions sur le terrain axées sur la demande pour promouvoir la gestion durable des paysages forestiers et des pratiques de subsistance dépendant des forêts, qui renforcent l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et ii) appui au renforcement des capacités des PAPL en matière de leadership, de gestion et de compétences techniques. En outre, les Projets nationaux planifieront des activités visant à répondre aux besoins en matière de communications, coordination globale du projet, gestion, suivi et notification relatifs au DGM. Pour élargir l'impact du programme, les projets nationaux du DGM sont mis en lien avec les réseaux régionaux et internationaux par le biais du Projet mondial d'apprentissage et d'échange de connaissances du DGM, qui assure des activités d'apprentissage partagé, de renforcement des capacités, de plaidoyer et de sensibilisation à l'échelle internationale.

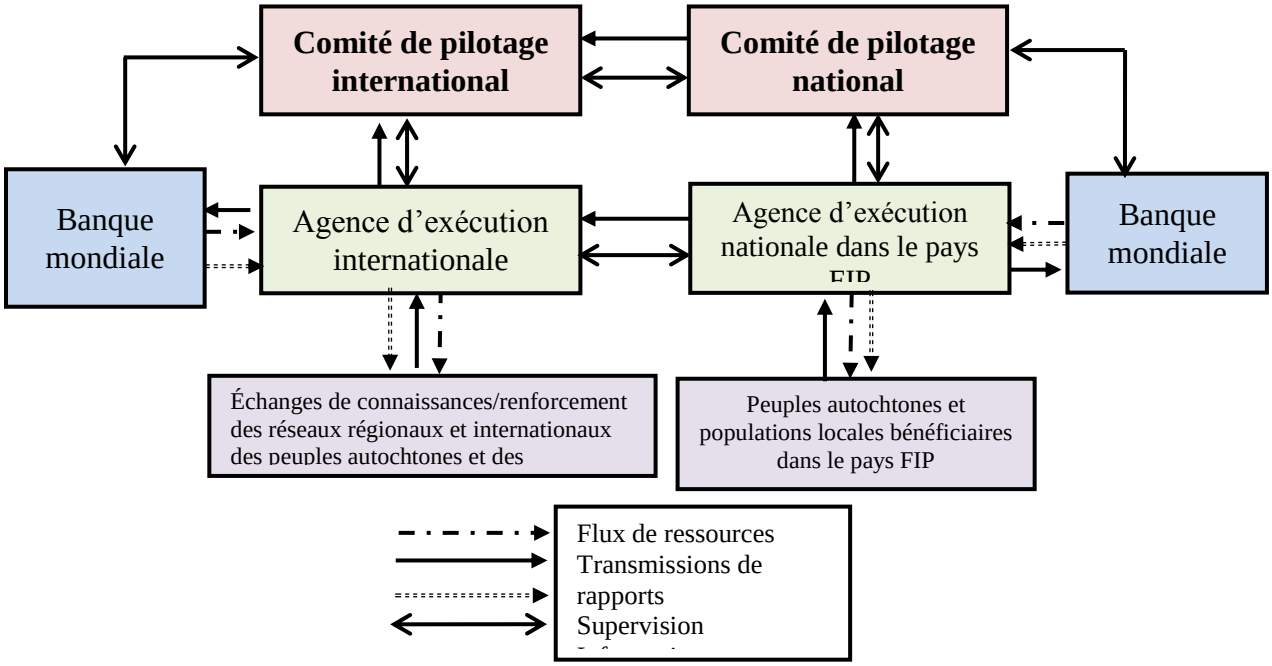

Figure 1. Institutions intervenant dans la gouvernance et la direction du DGM

Partie II : Synthèse sur l'avancement du DGM

2. Synthèse de la mise en œuvre de l'ensemble du DGM

Les activités au cours de la période de référence ont principalement été axées sur la préparation de projet et la mise en place de structures de gouvernance pour tous les projets DGM, avec certaines activités de mise en œuvre pour les Projets nationaux entrés en vigueur. Au cours de la deuxième période de référence, seuls le Projet mondial, le DGM Brésil, le DGM Saweto Pérou, le DGM République du Congo et le DGM Burkina Faso ont été approuvés et déclarés comme entrés en vigueur. Dans cette partie, une synthèse est présentée sur la situation de chaque Projet DGM. Les activités de préparation et de mise en œuvre sont résumées pour les projets entrés en vigueur et les activités de préparation de projet sont résumées pour les projets qui en sont encore à la phase de préparation.

2.1. Situation actuelle des Projets du DGM

Le cycle d'un projet DGM comprend les étapes suivantes : i) mise en place d'un Comité de pilotage national représentatif (NSC) au travers de consultations avec les PAPL dans chaque pays du FIP concerné ; ii) élaboration et approbation du Concept de projet national ; iii) sélection par le NSC d'une Agence d'exécution nationale (NEA) ; iv) préparation d'une évaluation des risques environnementaux et sociaux et d'un plan de gestion des risques ; v) évaluation et approbation du Projet national par le Sous-comité du FIP et le Conseil d'administration de la Banque mondiale et vi) signature d'un accord de don entre la NEA et la Banque mondiale et respect des éventuelles conditions d'entrée en vigueur du don, notamment la réalisation d'un Manuel des procédures opérationnelles du projet et vii) mise en œuvre du projet, incluant la fourniture des rapports d'avancement. Les progrès accomplis dans ce processus ont été variables selon les différents pays du DGM, en fonction des contextes spécifiques à chaque pays. Des subventions de préparation de projet ont été mises en place de façon à constituer une nouvelle ressource au cours de cette période, et le DGM Indonésie a pu profiter de ce dispositif. Globalement, le Programme DGM a connu différentes étapes de préparation ou de mise en œuvre au cours de la période de référence.

- Les Projets DGM au Brésil, au Pérou, en RDC et au Burkina Faso, ainsi que le Projet mondial, ont été approuvés, déclarés comme entrés en vigueur et ont démarré leur mise en œuvre pendant la période. La cérémonie de signature du don du DGM RDC a eu lieu en avril à Kinshasa au cours de la deuxième réunion du GSC du DGM.
- Les Projets DGM en Indonésie et au Mexique ont poursuivi la préparation de projet. L'Indonésie a choisi sa NEA.
- Au Ghana, la priorité pendant la période a été accordée à la mise en place du NSC, à l'élaboration de documents administratifs internes, notamment le Mécanisme de résolution des différends, et à la sélection de la NEA du DGM Ghana.
- Les PAPL de Côte d'Ivoire, du Mozambique, de République du Congo et du Népal ont sélectionné les membres de leurs comités intérimaires pour faciliter les consultations et la sélection de leurs NSC.
- Le DGM RDP lao n'a pas indiqué de progrès accomplis pendant la période. Des contacts initiaux ont été établis entre le gouvernement et les peuples autochtones.
- L'Équateur n'a pas fourni de rapport.

La situation de chaque projet est décrite plus en détail dans la Partie III de ce rapport. Un récapitulatif du statut de l'approbation des projets est également présenté dans le Tableau 1.

Tableau 1. Statut de l'approbation des projets DGM au cours de la période de référence allant du 1er janvier au 30 juillet 2016.

Projet DGM	Statut du Comité de pilotage	Statut de l'approbation du projet	Agence d'exécution sélectionnée	Signature de l'Accord de don avec l'Agence d'exécution
Projet mondial	Mise en place du GSC	Approuvé	Conservation International	Mars 2015
Brésil	Mise en place du NSC	Approuvé	CCA/NM	Avril 2015
Pérou	Mise en place du NSC	Approuvé	WWF Pérou	Septembre 2015
Burkina Faso	Mise en place du NSC	Approuvé	UICN Burkina Faso	Octobre 2015
RDC	Mise en place du NSC	Approuvé	Caritas Congo	Avril 2016
Indonésie	Mise en place du NSC	Concept approuvé, en préparation	Samdhana Institute	Pas encore signé
Mexique	Mise en place du NSC	En préparation	Pas encore sélectionné	-
Ghana	Sélection des membres du NSC	En préparation	Solidaridad	Pas encore signé
Côte d'Ivoire, Mozambique, République du Congo	Mise en place du comité intérimaire	Mise en place du processus de préparation	Pas encore sélectionné	-
Équateur, Guatemala Népal, RDP lao	Activités de préparation préliminaires en cours	-	-	-

2.2. Activités de mise en œuvre du DGM au cours de la période

Comme indiqué ci-dessus, les progrès dans la mise en œuvre sont variables selon les pays en fonction de leurs contextes spécifiques. Au cours de cette période de référence, les activités dans les quatre Projets nationaux entrés en vigueur étaient fortement axées sur la sensibilisation et la communication sur le DGM, la formation des communautés à la préparation de projet et la planification des activités de mise en œuvre dont le début est prévu au cours de la prochaine période de référence. Pour les pays ayant des projets qui ne sont pas encore déclarés comme entrés en vigueur, notamment l'Indonésie, le Mexique, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, la République du Congo, l'Équateur, le Guatemala, la RDP lao et le Népal, les activités ont été axées sur la mise en place des cadres et procédures de gouvernance nécessaires pour préparer la mise en œuvre. Les activités pour chaque projet sont résumées ci-dessous.

2.2.1. Coordination mondiale

- **Deuxième réunion annuelle du GSC :** La GEA a organisé la deuxième Réunion annuelle du GSC, qui s'est tenue à Kinshasa, en RDC en avril, avec l'aide de Caritas Congo (l NEA) et du Coprésident du GSC à Kinshasa. Aux membres des comités du Burkina Faso, de RDC, du Ghana, d'Indonésie, du Mexique et des Philippines se sont joint des observateurs du comité intérimaire du DGM de Côte d'Ivoire, du Mozambique et de République du Congo. Au cours de la réunion, un point sur l'avancement de la mise en œuvre a été réalisé pour les projets nationaux et le Projet mondial. Les membres ont approuvé à titre provisoire le Plan de travail et le Budget pour la deuxième année du Projet mondial (en attendant les réponses de la GEA aux demandes de clarification et de modifications formulées par le GSC), ainsi qu'une version actualisée du Règlement intérieur, un Plan de communication et un Cadre commun de suivi et de notification pour le programme. Le Comité a voté la création de trois sous-comités : un Sous-comité temporaire chargé du Plan de travail et du Budget visant à examiner les recommandations relatives au Plan de travail et au budget pour la deuxième année, un Sous-comité chargé du Mécanisme de résolution des différends, et un Sous-comité chargé des Communications, du plaidoyer et de la sensibilisation.
- **Réunion de planification et de coordination GEA-NEA :** La GEA a organisé une réunion de planification et de coordination avec les cinq NEA existantes du DGM à Arlington, en Virginie (États-Unis) en janvier. Les principaux objectifs de la réunion étaient de créer et de convenir d'un cadre commun unique pour le suivi et l'établissement de rapports du DGM, de fournir un

forum pour l'échange de connaissances sur les processus de mise en œuvre du DGM, de générer des informations pour soutenir le processus dans d'autres pays, de fournir des recommandations détaillées sur le GRM du DGM pour sa mise en œuvre par les NEA dans chaque pays, et de mettre en œuvre une stratégie commune de communications et de sensibilisation.

2.2.2. Appel à propositions de sous-projets

- **Brésil :** En janvier, le DGM Brésil a posté son premier appel à propositions de sous-projets. Sur les 158 propositions reçues, 141 ont été présélectionnées (dans l'attente de visites de terrain) : 24 provenant de peuples autochtones, 8 de communautés Quilombola, et 9 de populations locales, pour un total estimé à six millions de réals brésiliens (1,7 million USD). Les visites de terrain des projets présélectionnés organisées par le comité technique de la NEA, la préparation de l'avis final, et l'approbation par le NSC auront lieu au début de la prochaine période de référence. Sur les 41 propositions présélectionnées, 30 recevront un accord de financement. L'allocation de fonds à des organisations locales pour la mise en œuvre de projets devrait commencer en octobre 2016.
- **Burkina Faso :** Un appel à propositions a été élaboré par l'UICN Burkina Faso, approuvé par le NSC et lancé en juin. À la clôture, près de 60 propositions de sous-projets communautaires avaient été reçues.
- **Pérou :** Le premier appel à sous-projets s'est achevé le 4 juin. Chacun des 18 intermédiaires de projet a soumis une proposition principale, qui comportaient globalement 13 sous-projets liés à la reconnaissance juridique des communautés comme autochtones, 10 sous-projets pour l'attribution de titres de propriété, et 10 sous-projets pour la gestion forestière communautaire. La totalité des 33 sous-projets a été approuvée et la mise en œuvre des sous-projets attend la révision budgétaire finale.

2.2.3. Sensibilisation et formation

a. Ateliers et conférences

- **Projet mondial du DGM :** Le DGM a participé à différents événements au cours de l'UNPFII à New York, aux États-Unis, avec des contributions provenant aussi bien du Projet mondial que du Projet DGM national Saweto Pérou. La Coprésidente du DGM originaire des Philippines et un représentant du DGM Saweto Pérou ont pris la parole au cours d'un panel organisé par la Banque mondiale et à l'occasion d'un événement parallèle organisé par la GEA du DGM, intitulé

« Illustrer la façon dont des fonds directement gérés par les PAPL peuvent contribuer à l'adaptation, l'atténuation et à la résolution des conflits ».

- **Brésil :** Trois ateliers ont été organisés suite à l'appel à propositions de sous-projets pour communiquer des informations aux PAPL sur les objectifs et les composantes du DGM, les ressources disponibles et des thèmes comme REDD+ et le cadre juridique des PAPL, et pour expliquer les lignes directrices à suivre pour le processus de sélection, avec notamment un accompagnement dans la rédaction de la Manifestation d'intérêt (proposition de sous-projet).
- **Burkina Faso :** Cinq ateliers régionaux et douze ateliers locaux ont été organisés pour renforcer les capacités des parties prenantes et des partenaires. Les ateliers ont couvert des thèmes comme la présentation de projet, les changements climatiques, les évaluations environnementales et sociales, les plaintes et le Mécanisme de résolution des différends, et l'élaboration des sous-projets communautaires.
- **Pérou :** Six ateliers régionaux ont été organisés pour diffuser le Manuel des procédures opérationnelles de projet du DGM Saweto Pérou aux 18 intermédiaires de projets. Au cours de ces réunions, le Mécanisme de résolution des différends et la Politique sur les conflits d'intérêts ont aussi été présentés et débattus. Suite à ces ateliers, les 18 intermédiaires ont organisé des réunions communautaires ou subnationales pour (i) faire connaître le Projet DGM Saweto Pérou, (ii) confirmer les intermédiaires de projet représentant les communautés autochtones au sein du Projet DGM Saweto Pérou, (iii) sélectionner les initiatives à soumettre pour le financement du DGM Saweto Pérou, et (iv) confirmer les engagements des membres des communautés à soutenir et fournir des contributions en nature au Projet DGM.
- **Indonésie :** Un représentant du NSC du DGM d'Indonésie a reçu une aide de la GEA pour assister à la CBA10 à Dacca, au Bangladesh, en avril 2016. La réunion était axée sur le renforcement de la résilience des communautés urbaines, et le représentant s'est exprimé au cours d'un panel sur le financement de l'adaptation au niveau des communautés urbaines, en expliquant le fonctionnement du DGM et la manière dont il travaille avec les PAPL. Il a expliqué le processus de création et la conception du projet du DGM en Indonésie, et a répondu aux questions du public, notamment sur la façon dont les pays ont été sélectionnés pour le DGM, et comment les PAPL au Népal peuvent accéder au mécanisme.
- **Atelier de formation régionale sur le DGM pour l'Afrique :** La GEA a réalisé les activités de planification nécessaires pour organiser la première formation régionale, qui se tiendra pour la région Afrique et doit avoir lieu au Burkina Faso en juillet. Le contenu et le programme de la formation ont été finalisés, et la majeure partie de la planification logistique a aussi été réalisée, avec la déterminante de membres du GSC au Burkina Faso, ainsi que celle de l'UICN Burkina

Faso assurant la fonction de NEA. L'objectif de la formation est de renforcer les réseaux et les alliances d'organisations de peuples autochtones et populations locales à l'intérieur et entre les régions africaines en vue d'améliorer leur représentation et leur expression dans les forums politiques régionaux et internationaux.

b. Échange de connaissances sur le DGM

- **Brésil-Mozambique :** En mai, des membres du comité intérimaire du Mozambique se sont rendus à Montes Claros pour participer à un échange de connaissances Sud-Sud avec le DGM/FIP Brésil, CCA/NM, les membres du NSC du Brésil et les communautés locales. Au cours de la rencontre, les collègues ont échangé sur les leçons tirées et renforcé leurs connaissances sur le développement durable et les changements climatiques, et discuté des initiatives actuellement menées au Brésil qui pourraient éventuellement être reproduites au Mozambique.
- **Pérou-Indonésie :** En juin, une équipe indonésienne, composée de deux membres du NSC, d'un représentant du Samdhana Institute et d'un représentant de la Banque mondiale, s'est rendue au Pérou (et au Brésil, voir ci-dessous) pour en apprendre davantage sur les modèles visant au renforcement de la sécurité foncière des peuples autochtones et des populations locales sur les terres forestières et à la gestion durable des ressources de façon respectueuses des cultures traditionnelles ; sur les liens avec le FIP et la mise en œuvre du DGM.
- **Brésil-Indonésie :** En juin, une équipe d'Indonésie (voir ci-dessus) s'est rendue au Brésil et a eu la possibilité d'engager un dialogue avec des membres du gouvernement brésilien, des membres du DGM Brésil et des PAPL brésiliens. Des membres du DGM Indonésie et du DGM Brésil ont aussi organisé une visite d'échange dans la communauté Quilombola de Kalunga dans l'État de Goiás.
- **Brésil :** Un échange avec la population autochtone Xakriabá a été organisé sur les terres autochtones Xakriabá, à São João das Missões, dans le nord de l'État de Minas Gerais.

c. Lancement du projet

- Le **lancement officiel du Projet DGM du RDC** a été organisé en juin à Kinshasa. Des délégués de PAPL des 16 territoires du Projet, des représentants du ministère de l'Environnement, de la conservation de la nature et du développement durable (MECNDD), de la Banque mondiale, du GSC du DGM, d'OSC et d'autres partenaires techniques et financiers, ainsi que des représentants des médias, ont assisté à l'événement. Au cours du lancement, les parties prenantes ont été informées des objectifs, des composantes, de la structure de gouvernance et du processus de mise en œuvre du Projet DGM de RDC.

d. Outils de connaissances et supports de sensibilisation

- **Identité visuelle globale du DGM :** Le logo du DGM et de l'identité visuelle du DGM ont été finalisés, notamment des modèles pour tous les supports du DGM, parmi lesquels les fichiers PowerPoint, les invitations et les rapports. Le GSC a procédé à la sélection du logo final à partir des options préparées pour examen par la GEA. L'identité visuelle permet d'apporter un aspect cohérent aux supports créés par le DGM au niveau mondial. (Certains projets nationaux du DGM ont choisi d'utiliser leurs propres identités visuelles). Un guide pour l'utilisation du logo a aussi été créé.

- **RDC :** Des visites et des enquêtes sur le terrain ont été menées du 15 mars au 1er avril à Goma, Beni, Butembo, Bukavu, Walikale et Lubutu, pour en savoir plus sur les initiatives de conservation en cours. Les enquêtes ont permis de produire des cartes des zones de conservation, qui ont été distribuées et analysées pour offrir une meilleure compréhension des espaces communautaires et de leur gouvernance. Au total, des inventaires ad hoc de 41 zones de conservation ont été réalisés par les PAPL, en appui à la gouvernance des ressources naturelles dans la région du Projet DGM.

- **Pérou :** Un document de bonnes pratiques (en anglais et espagnol) expliquant le processus de conception du Projet Saweto du DGM Pérou a été élaboré et diffusé au sein des instances internationales, notamment dans le cadre d'événements parallèles à la COP21 de la CCNUCC. Un document d'information de deux pages (en anglais et espagnol) résume les informations clés sur le projet DGM Saweto Pérou. La version anglaise a été diffusée à l'occasion de la COP21 de la CCNUCC tandis que la version espagnole a été diffusée à l'échelon local auprès des groupes autochtones et des autres parties prenantes.

- **Brésil :** Les efforts de communication du DGM Brésil ont été axés sur le site web officiel du DGM Brésil, les réseaux sociaux, les supports imprimés (un dépliant et une bannière utilisés dans les réunions du Projet) et un papier à lettre assorti dans un souci d'uniformité et de cohérence. Pour maintenir la visibilité de différents thèmes et des activités du DGM Brésil, le site web publie des comptes rendus hebdomadaires qui sont aussi partagés sur Facebook. Une fois par mois, tous les contenus sont envoyés à la liste de diffusion du DGM Brésil par le biais d'un bulletin d'information électronique. L'ensemble du contenu est aussi diffusé via le site web et les réseaux sociaux du CAA/NM.

2.2.4. Préparation de projet et planification

- **Brésil :** La première réunion officielle du DGM/FIP Brésil en janvier a abouti à l'approbation du Manuel des procédures opérationnelles de projet, du Plan de travail et des stratégies de

diffusion pour le DGM/FIP au Brésil. En outre, une description des méthodes de travail, des documents d'orientation, un protocole d'analyse des sous-projets, un protocole de visite de terrain et des outils de gestion des données ont été soumis au NSC pour discussion et approbation. Ces outils sont conçus pour assurer le respect des garanties sociales et environnementales.

- **République du Congo :** Le comité intérimaire a défini la composition du NSC et a sélectionné un représentant du GSC, élaboré un code de conduite, préparé des missions de terrain et animé des activités de diffusion et de sensibilisation. Les membres du comité ont aussi rencontré plus de 30 autorités locales au cours de cette période.
- **Côte d'Ivoire :** Un comité intérimaire de chargés de liaison régionaux a été établi **,** un organigramme des parties prenantes a été élaboré, un logo a été créé et des TdR ont été élaborés pour une mission de validation.
- **RDC :** Le Manuel des procédures opérationnelles de projet et le Plan de travail pour 2016 ont été adoptés au cours de la 3e réunion du NSC en juin. Une formation sur la gestion fiduciaire, organisée par la Banque mondiale à Kinshasa en mai, a permis de renforcer les capacités du coordinateur de projet et d'améliorer la comptabilité du Projet en matière de passation de marchés, de gestion financière et de suivi et évaluation.
- **Ghana :** Les membres du GSC et l'équipe de la GEA ont été invités à participer à la première réunion du NSC au Ghana. Le GSC et la GEA ont échangé des informations sur la situation de la gouvernance du NSC dans chacun des autres pays du DGM. Au cours de la réunion, le NSC du Ghana a clarifié le rôle des observateurs et des membres votants. Au cours de cette période, le Ghana a également terminé sa recherche d'une NEA (Solidaridad).
- **Indonésie :** Les membres du NSC se sont réunis avec l'équipe de la Banque mondiale pour discuter de l'Objectif de développement du projet, des domaines prioritaires et des garanties. Par la suite, en avril, tous les membres du NSC ont examiné le document descriptif de projet et ont élaboré le cadre logique et l'orientation stratégique du projet. Une subvention de préparation de projet signée en février pour 175 000 USD a permis de fournir un appui technique pour le processus de préparation de projet.
- **Mexique :** Un NSC a été créé, ainsi que trois Sous-comités régionaux jouant le rôle d'organes subsidiaires du NSC pour les actions relatives à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des activités du DGM.
- **Mozambique :** Le comité intérimaire a proposé la composition du NSC et les composantes de projet pour le DGM Mozambique. Le comité a aussi proposé de créer un forum en ligne pour les

membres du comité intérimaire et des observateurs invités afin d'aider aux consultations du DGM et permettre des débats et des contributions sur des points pertinents.

- **Mécanisme de résolution des différends :** Au cours de la réunion du GSC, la GEA a présenté les modifications finales apportées au Mécanisme de résolution des différends (GRM), qui ont été approuvées par le GSC. Le GRM a été posté sur le site web mondial du DGM et est actuellement en vigueur.
- **Plan de suivi et de notification.** La GEA a pour tâche de développer et coordonner un cadre commun de suivi et de notification pour l'ensemble des Projets nationaux ainsi que pour le Projet mondial du DGM, qui sert de fonction d'apprentissage et rend compte de l'avancement du DGM dans la mise en œuvre du DGM en vue des résultats attendus. Pour remplir cette mission, la GEA a élaboré un cadre de suivi et de notification comprenant une Théorie du changement du DGM, un Cadre logique pour le Programme du DGM, des modèles de rapport et un projet de Guide de suivi et de notification pour les NEA. La Théorie du changement et le Cadre logique ont tous deux été approuvés au cours de la 2e réunion annuelle du GSC. Le Cadre de suivi et de notification, avec des notes explicatives sur les indicateurs, sera fourni aux NEA, et sera utilisé à partir de la prochaine période de référence.
- **Autres pays :**L'équipe de la GEA a fourni des informations à des peuples autochtones au Guatemala, au Népal et en Équateur concernant les processus des Projets nationaux et du Projet mondial du DGM. Le Guatemala a demandé une présentation Skype au cours d'une réunion interne avant la mise en place de son comité intérimaire. Dans le cas du Népal, la GEA a fourni des contacts visant à établir un dialogue direct avec le chef d'équipe de projet de la Banque mondiale et à planifier une première réunion d'ici septembre 2016.

2.2.5. Mobilisation des partenaires

- **Pérou :** Le NSC et les intermédiaires de projets ont organisé des réunions informelles avec des membres de la Direction régionale de l'agriculture (*Direccion Regional Agraria* - DRA), l'entité chargée de délivrer les titres fonciers au niveau régional. Le Projet Saweto du DGM Pérou a déjà organisé des réunions officielles qui ont abouti à la conclusion d'accords formels avec cinq des huit gouvernements régionaux, à savoir : Loreto, Ucayali, San Martín, Amazonas, Satipo/Junín. Le DGM a aussi organisé des réunions préliminaires avec le ministère de l'Environnement (MINAM) et le ministère de l'Agriculture (MINAGRI), avec lesquels le DGM a commencé à identifier des activités complémentaires potentielles, notamment la réalisation de séances de formation sur les lignes directrices et les protocoles pour l'attribution de titres de propriété et la reconnaissance communautaire.

- **Réunion des pays pilotes du FIP 2016 :** En juin, dans le cadre de la Réunion des pays pilotes du FIP à Oaxaca, au Mexique, la GEA a organisé un panel dans lequel elle a fait le point sur la « mise en œuvre du DGM dans les pays pilotes du FIP », mettant en avant les progrès accomplis par le DGM à destination du public du FIP composé d'environ 200 donateurs, représentants de gouvernements, d'agences de mise en œuvre et d'OSC. Le panel a rassemblé les parties prenantes intervenant dans la conception et la mise en œuvre du DGM aux niveaux national et mondial. L'échange a porté sur le rôle des PAPL dans la gestion durable et la conservation des forêts, en particulier dans le cadre du plan d'investissement du FIP. Les intervenants ont discuté des avancées réalisées dans la mise en place du DGM aux niveaux national et mondial, des premiers projets financés par le DGM au Pérou et au Brésil, et des opportunités de collaboration et de coordination entre le DGM et les autres projets financés par le FIP. L'échange animé entre le gouvernement, les parties prenantes des communautés autochtones et des populations locales dans le DGM a permis de faire ressortir les avancées positives, les premières leçons à tirer de l'expérience et l'importance globale de l'initiative dirigée par les PAPL au sein du FIP et au-delà.

3. Enseignements tirés, problèmes et opportunités

La mise en œuvre du DGM du Projet national du DGM a jusqu'à présent été centrée sur le lancement d'un processus de consultation unique et étendu visant à s'assurer que la gouvernance du DGM est maîtrisée par les PAPL et leurs représentants.

- La première année du Projet mondial a été consacrée à la mise en place des différents piliers d'un cadre de gouvernance robuste. Les politiques, règles et procédures, et l'approche participative avec laquelle elles ont été élaborées sont le fondement qui distingue cette initiative de nombreuses autres.
- Le fait de travailler avec 14 comités nationaux représente une difficulté dans la mesure où il faut faire progresser l'ensemble du programme du DGM au même rythme. L'écart entre les niveaux d'avancement des différents pays offre au DGM la possibilité de tirer parti de l'expérience des pays qui sont plus avancés dans le processus, de façon à permettre d'examiner des innovations et de les adapter selon les besoins. Pour tirer parti pleinement de cette opportunité, la GEA va animer des échanges virtuels et en présentiel dans le cadre des ateliers régionaux et mondiaux.
- L'Échange de connaissances entre les NEA a été une occasion précieuse pour les ONG chargées de la mise en œuvre du DGM dans chaque pays d'échanger sur leurs expériences. À l'avenir, les

NEA devraient participer en tant qu'observateurs aux réunions du GSC pour avoir le temps d'assurer une coordination du travail entre les représentants de la GEA et des NEA.

- Les NEA et les NSC ont fait part de leur souhait d'obtenir des clarifications sur le rôle de la Banque dans les Projets nationaux, en particulier dans les cas où l'avis de non-objection de la Banque est nécessaire, par rapport aux autres décisions dans lesquelles la Banque est un conseiller.
- L'examen et la sélection des propositions de sous-projets a représenté une difficulté importante au Brésil et au Burkina Faso en raison du nombre de propositions reçues, du manque de fonds disponibles pour aider le personnel dans l'examen des propositions et de la sélection et de la classification liées aux problèmes environnementaux et sociaux. Les deux pays ont reçu un nombre de propositions beaucoup plus important que prévu à la suite d'une diffusion large et bien planifiée et d'un niveau d'intérêt élevé manifesté par les communautés locales.
- De nombreux pays ont souligné qu'ils avaient rencontré des difficultés logistiques en termes de disponibilité des membres du NSC ou du comité intérimaire pour participer aux réunions en raison de difficultés comme la saison des pluies et les longues distances entre les communautés des membres, et de problèmes liés à la communication, en particulier en cas de travail avec des populations vivant dans des zones isolées privées de liaisons de télécommunication.
- L'Indonésie a insisté sur la difficulté de trouver des consultants spécialisés dans les questions de parité homme-femme et de gestion environnementale et sociale (ESMF) possédant une expérience dans les normes de programmation de la Banque mondiale et susceptibles de réaliser les travaux nécessaires dans les délais et le budget prévus.
- De nombreux pays ont souligné la difficulté liée à la gestion des attentes communautaires générées par la création du DGM. Les pays ont adopté des approches différentes, comme la mise en place des trois Sous-comités régionaux incluant des représentants des PAPL des trois régions cibles au Mexique.
- Certains modèles et procédures contenus dans les Manuels des procédures opérationnelles de projet ont dû faire l'objet de modifications afin de simplifier et réduire les formalités administratives dans les processus de conception et de sélection des sous-projets.
- Au cours des six ateliers régionaux avec les dix-huit intermédiaires du projet au Pérou, les contraintes observées dans la réalisation des objectifs de la première année ont été notées. Parmi celles-ci figurent le manque de capacités techniques et opérationnelles, des conflits de dates causés par des engagements antérieurs, et des conflits internes entre certains des 18 intermédiaires de projets, entre autres. Outre ces aspects figuraient aussi des critères

techniques à prendre en compte, qui ont amené l'équipe à donner priorité à l'attribution de titres de propriété et à la reconnaissance juridique des communautés comme autochtones afin de garantir l'efficacité du projet.

4. Aperçu des prochaines activités

- Mise en œuvre des sous-projets (Burkina Faso, Brésil et Pérou)
- Lancement d'appels à propositions de sous-projets (RDC)
- Approbation du Document d'évaluation de projet par le NSC et soumission à la Banque mondiale pour approbation (Ghana et Indonésie)
- Présentation de la NEA au NSC et négociation sur le partage des tâches (Ghana)
- Mise en place du NSC, identification et sélection de la NEA (Mozambique)
- Élaboration de TdR pour l'élaboration du Manuel des procédures opérationnelles de projet (Mexique)
- Organisation d'une première réunion du NSC (Congo)
- Mise en place du NSC (Côte d'Ivoire)
- Atelier de formation régionale pour les dirigeants des PAPL, juillet 2016
- Congrès mondial de la nature de l'UICN (WCC) - Session « Café des connaissances » Le GSC du DGM participera à deux sessions du Congrès mondial de la nature de l'UICN en septembre 2016. Une session, organisée par la GEA, est intitulée « Mécanisme spécial de dons : Fournir aux populations autochtones un accès direct aux fonds climatiques pour renforcer les initiatives de conservation dans leurs territoires et leurs communautés » et une deuxième session organisée par le PNUD/FEM traitera des possibilités de financement pour les PAPL.

Formation mondiale pour les dirigeants des PAPL sur les négociations climatiques. L'Atelier mondial du DGM qui aura lieu du 2 au 4 novembre 2016 à Marrakech juste avant la COP22 de la CCNUCC sera consacré au paysage financier en tant qu'opportunité pour les pays du DGM, et à la possibilité pour le DGM d'établir des liens avec les engagements nationaux relatifs aux Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN).

5. Rapports sur les indicateurs

Le Document de programme DGM comprend cinq indicateurs communs qui doivent faire l'objet d'un suivi et être regroupés dans l'ensemble des Projets nationaux du DGM. En outre, le Projet mondial comprend trois indicateurs relatifs à ses activités de partage des connaissances et d'apprentissage. À ce stade initial de mise en œuvre, la GEA est en train d'élaborer le Plan complet de suivi et de notification, qui comprend une méthodologie pour la collecte de données. Les futurs rapports devraient être élaborés en utilisant le Plan approuvé et la méthodologie établie.

5.1. Indicateurs communs pour les Projets nationaux

Objectif du programme DGM	FIP Thèmes pris en charge par le DGM	Indicateurs communs pour les Projets nationaux du DGM	Objectif	Situation au 30 juin 2016
Renforcer les capacités des PAPL à participer au FIP et à d'autres programmes REDD+ aux niveaux local, national et mondial.	Co-bénéfices en matière de moyens de subsistance	1. Pourcentage de sous-projets qui se sont achevés avec succès et ont atteint des objectifs	75 %	Sélection des propositions de sous-projets terminée au Brésil, au Pérou et au Burkina Faso. D'autres pays lanceront le
	Renforcement des capacités	2. Populations dans les communautés ciblées vivant dans ou à proximité des forêts, tirant des bénéfices	Suivi en cours	La méthodologie pour cet indicateur sera élaborée au cours de la prochaine période de référence en consultation avec les NEA pour s'assurer que les sous-
		3. Pourcentage de participants dans les activités de renforcement des capacités ayant un	75 %	La méthodologie pour cet indicateur sera élaborée au cours de la prochaine période de référence en consultation avec les NEA.
	Gouvernance	4. Pourcentage des différends enregistrés liés à la fourniture des bénéfices de projet qui sont traités (CSI	100 %	Le Mécanisme de résolution des différends est approuvé et lancé pour le Projet mondial, le Brésil et le Pérou. À mesure que des projets nationaux
		5. Pourcentage des parties prenantes au DGM qui perçoivent la	Suivi en cours	La méthodologie pour cet indicateur sera élaborée au cours de la prochaine période de

5.2. Indicateurs du Projet mondial

Objectif de développement du Projet mondial	Thèmes du FIP proposés par le DGM	Indicateur	Objectif	Situation au 30 juin 2016
Renforcer les capacités des PAPL à participer au FIP et à d'autres programmes REDD+ aux niveaux local, national et mondial.	Renforcement des capacités	Nombre de produits d'information élaborés par les bénéficiaires de dons du DGM et/ou les bénéficiaires dans les pays pilotes présentés au cours des événements d'échange de connaissances au niveau régional et/ou mondial.	Suivi en cours	• 3 comités intérimaires du DGM dans la région Afrique (Mozambique, République du Congo, Côte d'Ivoire) dont le compte rendu a été donné au cours de la 2e réunion du GSC du DGM à Kinshasa. • Les sous-projets des Pays DGM commenceront au cours de la deuxième année et les événements de partage des connaissances du Projet mondial à l'échelle mondiale seront complètement lancés au cours de la 2e année. • Logo et identité visuelle du DGM, fiches d'information du DGM, bulletins d'information bimestriels de la GEA, maintenance et mise à jour du site web mondial du DGM, création de la page communautaire mondiale du DGM sur Facebook. • Événement parallèle du DGM au Forum permanent sur les questions autochtones des Nations Unies (UNPFII). • Participation de la GEA/du GSC aux réunions de l'OSCST de la CCNUCC à Bonn.
		Pourcentage des participants aux activités d'apprentissage et de partage des connaissances	Suivi en cours	• Première Formation régionale sur le DGM pour l'Afrique sur les changements climatiques avec 35 participants incluant des

		appartenant aux programmes REDD+ et à des pays autres que les pays pilotes du FIP.		participants de pays non membres du FIP, devant être tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, en juillet 2016.
		Nombre d'activités/alliances créées grâce à la plate-forme mondiale intégrant les PAPL dans un rôle de leadership.	Suivi en cours	• Les membres du GSC ont été actifs dans des instances telles que le Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques et le Comité de pilotage international des peuples autochtones sur les changements climatiques. • Un panel sur les changements climatiques a été organisé à l'occasion de la réunion du Forum permanent sur les questions autochtones des Nations Unies pour faire le point sur les activités du DGM. • La GEA a pris contact avec des partenaires potentiels comme le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation pour le développement intégré des pasteurs Mainyoito (MPIDO), Sotz'il et le Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial du PNUD (PMF FEM PNUD) pour travailler sur les synergies possibles. • 2e Réunion annuelle du GSC, tenue à Kinshasa, en République démocratique du Congo du 25 au 28 avril 2016. • Réunion des pays pilotes du FIP 2016 à Oaxaca, au Mexique.

Partie III : Progrès réalisés par chaque Projet DGM

La Partie III du Rapport d'avancement semestriel du DGM présente les activités entreprises pendant la période, ventilées par Projet DGM, incluant les Projets nationaux et le Projet mondial. Les informations pour chaque projet ont été soumises à la GEA par les NEA du Brésil, du Pérou, de République démocratique du Congo, d'Indonésie et du Burkina Faso, et la GEA en a résumé le contenu. Pour la Côte d'Ivoire, le Ghana, la République du Congo, le Mozambique et le Mexique, la GEA a utilisé des informations collectées auprès des membres du NSC ou du comité intérimaire.

6. Brésil

Le DGM Brésil a produit une vidéo dans laquelle interviennent des membres du NSC pour lancer son appel à propositions de sous-projets dans le Cerrado

6.1. Présentation générale du projet du DGM Brésil

Contexte

Le DGM Brésil investit dans le Biome de Cerrado, un point chaud de biodiversité et un important système hydrologique à l'échelle régionale et continentale. Malgré son importance environnementale, le Cerrado est insuffisamment protégé et fait face à une intensification croissante de la déforestation et de la dégradation environnementale, entraînée par l'expansion des activités agricoles, les changements d'utilisation des terres incontrôlés et les feux de forêt.

Dans le Cerrado vivent 41 peuples autochtones et une multitude de communautés traditionnelles, parmi lesquelles des communautés Marrons (Quilombola), des communautés d'agriculteurs et de pasteurs qui dépendent des forêts et assurent le rôle de gardiens des ressources naturelles restantes du Cerrado. Le DGM Brésil travaille avec ces communautés[1] et leurs représentants pour soutenir des sous-projets financés par des dons qui favorisent le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques, et pour assurer un renforcement des capacités et un renforcement institutionnel sur les sujets liés à REDD+.

Objectifs

Le DGM Brésil vise (i) à renforcer la participation des peuples autochtones, des communautés Quilombola et des populations locales du biome de Cerrado, dans le FIP, REDD+ et d'autres programmes de lutte contre les changements climatiques aux niveaux local, national et international, et (ii) à contribuer à améliorer les moyens d'existence et la gestion durable des forêts et des terres dans les territoires autochtones et communautaires locaux, en soutenant les actions requises qui favorisent une gestion écologique des territoires et des activités économiques durables qui réduisent les vulnérabilités culturelles, environnementales ou climatiques.

Le Projet DGM Brésil comporte trois composantes :

1. Dons secondaires pour les initiatives des PAPL sur le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques, incluant : i) gestion des ressources naturelles ; ii) réponses aux menaces immédiates et iii) promotion d'une production axée sur le marché.
2. Renforcement des capacités et renforcement institutionnel pour les organisations représentant les peuples autochtones, les communautés Quilombola et les communautés traditionnelles dans le Cerrado, incluant : i) formation sur les principaux domaines thématiques, tels que REDD+, le FIP, la gestion des

[1]Dans le DGM Brésil, ces populations sont collectivement appelées peuples autochtones et communautés traditionnelles.

ressources naturelles, la foresterie, la biodiversité et la politique sur les changements climatiques et ii) formation technique et formation à la gestion.

3. Gestion, communications, suivi et évaluation pour le Projet, incluant : services de secrétariat fournis au NSC du Brésil, gestion de projet, suivi, notification et évaluation, gestion du Mécanisme de résolution des différends et supervision des sous-projets.

Parties prenantes et bénéficiaires

Parmi les parties prenantes participantes figurent des populations autochtones, des communautés Quilombola et des communautés traditionnelles et leurs organisations représentatives, des réseaux nationaux d'ONG tels que Rede Cerrado, la Coalition nationale d'agroécologie/ANA, la Coalition du Semi-aride/ASA et d'autres, et le gouvernement brésilien, notamment des ministères, la Chambre des Députés et le Sénat et des organismes gouvernementaux nationaux, étatiques et municipaux (ICMBIO, IEF/MG, CODEMA[2]).

Parmi les bénéficiaires figuraient des peuples autochtones, des communautés Quilombola et des communautés traditionnelles, légalement reconnues et vivant entièrement ou en partie dans le biome de Cerrado dans les régions de Mato Grosso, Mato Grosso do Sul, Tocantins, Maranhao, Bahia, Goias, Distrito Federal et Minas Gerais. En outre, les ONG travaillant avec les communautés indiquées peuvent accéder à un financement avec une lettre d'appui d'une communauté.

6.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

Des représentants de communautés autochtones, Quilombola et traditionnelles se sont réunis en 2014 pour définir la conception du projet, la composition du NSC et les Termes de référence pour sélectionner la NEA. Le NSC a été mis en place en octobre 2014, et officiellement reconnu comme une entité légale par le ministère de l'Environnement et le ministère de la Justice du gouvernement du Brésil en septembre 2015. Ce statut juridique est un cas unique parmi les Projets nationaux du DGM. La composition finale du NSC prévoit 9 membres (25 % de femmes) : 3 représentants des peuples autochtones ; 1 représentant des communautés Quilombola ; 2 représentants des communautés traditionnelles et 3 membres du gouvernement. La participation des représentants du gouvernement au sein du NSC vient renforcer la capacité du DGM en tirant parti de la capacité d'organisation et d'analyse du gouvernement, de l'ampleur de son réseau social et de la possibilité de déployer ou reproduire à plus grande échelle les activités innovantes du DGM. La représentation gouvernementale compte un représentant nommé par le ministère de l'Environnement, un représentant nommé par la *Fundação Nacional*

[2] *Conselho Municipal de Defensa do Mejo Ambiente* (Conseil municipal pour la défense de l'environnement)

do Índio (FUNAI – Fondation nationale de l'Indien) et un représentant du Comité exécutif du Plan d'investissement pour le Brésil. Des suppléants ont été sélectionnés pour les communautés autochtones et traditionnelles/Quilombola. La Banque mondiale a un poste d'observateur au sein du NSC.

En janvier 2015, le *Centro de Agricultura Alternativa do Norte de Minas* (CCA/NM) a été sélectionné pour remplir la fonction de NEA. Le CAA/NM est une organisation reconnue qui dispose de plus de 30 ans d'expérience dans le travail avec les PAPL et l'agroécologie dans la région. La Banque mondiale a terminé le processus d'évaluation et le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le Projet en mars 2015. L'accord de don avec le CCA/NM a été signé et le Projet du Brésil est entré en vigueur en juin 2015.

6.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Réunion du NSC (13-15 janvier) - La première réunion officielle du DGM/FIP Brésil, qui s'est tenue à Montes Claros, dans le Mato Grosso, a abouti à l'approbation du Manuel des procédures opérationnelles de projet, du Plan de travail pour la période et des stratégies de diffusion pour le DGM/FIP au Brésil (ateliers régionaux) et a permis de débattre du protocole d'analyse des sous-projets. La réunion a aussi permis aux membres de mieux connaître le CAA/NM (la NEA) et d'élire le président du NSC (M. John Nonoy Krikaty, représentant autochtone) et la vice-présidente (Madame Maria do Socorro - *quebradeira de coco babaçu* d'une communauté locale).

Un premier échange entre le NSC et la population autochtone Xakriabá a été organisé sur les terres autochtones Xakriabá, à São João das Missões, dans le nord de l'État de Minas Gerais.

Élaboration d'outils d'orientation, de collecte de données et de suivi - Une description des méthodes de travail, des documents d'orientation, un protocole d'analyse des sous-projets, un protocole de visite de terrain et des outils de gestion des données ont été soumis au NSC pour discussion et approbation. Les différents outils sont conçus pour assurer le suivi des garanties sociales et environnementales, et comprennent un questionnaire de surveillance de base pour les familles participant directement aux sous-projets, et une carte des entretiens avec les dirigeants.

Appel à sous-projets 2016 - Le premier appel à manifestation d'intérêt (propositions de sous-projets) par les organisations de PAPL/Quilombola a été lancé en janvier. L'avis était initialement ouvert pendant 90 jours, mais a été prolongé jusqu'au mois de mai. Des suggestions ont été notées pour améliorer les futurs appels à propositions, et élargir les possibilités de participation par les organisations formelles et informelles de peuples autochtones et de communautés locales.

Ateliers de diffusion d'informations - Trois ateliers ont été organisés dans les 30 jours qui ont suivi l'appel à propositions de sous-projets pour diffuser des informations sur le Projet DGM auprès des PA, des communautés

Quilombola et des communautés traditionnelles. Des ateliers, organisés à Brasilia/DF, Cuiaba/MT et Imperatriz/MA, ont permis à l'équipe principale du CAA/NM et aux membres du NSC d'entrer en contact avec le public et les organisations représentatives. Les ateliers ont permis de présenter les objectifs et les composantes du DGM, les ressources disponibles et des thèmes comme REDD+ et le cadre juridique des PAPL, et d'expliquer les lignes directrices pour le processus de sélection de sous-projets, notamment un exercice d'accompagnement dans la rédaction de la Manifestation d'intérêt (proposition). L'atelier a permis de souligner la nécessité d'approfondir la compréhension par les PA, les communautés Quilombola et les communautés traditionnelles du processus et des cadres juridiques de REDD+, et de démontrer la nécessité de continuer à décentraliser le processus d'information sur le projet et les appels à propositions, afin de permettre aux informations de parvenir aux communautés les plus isolées dans le Cerrado brésilien. Quatre vidéos explicatives sur l'appel à propositions ont été publiées au cours des ateliers et sont disponibles sur le site web du DGM/FIP Brésil :http://dgmbrasil.org.br.

Sélection des sous-projets - Le NSC s'est réuni en juin pour évaluer et présélectionner les propositions, et pour débattre et approuver les stratégies de suivi. Sur les 158 propositions reçues, 141 ont été présélectionnées (dans l'attente de visites de terrain) : 24 provenant de peuples autochtones, 8 de communautés Quilombola, et 9 de communautés locales. Les propositions sont venues de neuf États du Cerrado brésilien et du Distrito Federal, pour un montant total estimé de six millions de réals brésiliens (1,7 million USD). Sur les 41 propositions présélectionnées, 30 recevront un accord de financement.

Atelier sur les visites de terrain - Un atelier a été organisé en juin au CAA/NM pour préparer les visites de terrain des sous-projets. L'atelier de préparation a réuni les équipes d'appui du CAA/NM et 10 étudiants de premier et deuxième cycle de l'Université de Montes Claros (UNIMONTES) et de l'Université fédérale de Minas Gerais, qui participeront et aideront aux visites de terrain, coordonnées par le DGM/FIP Brésil. Après les visites de terrain, les propositions seront soumises pour discussion et sélection finale par le NSC.

Échanges sur le DGM - En mai, le DGM Brésil a organisé un échange d'expériences avec des collègues venus du Mozambique. Cet échange fructueux [3]comprenait un voyage jusqu'à Montes Claros pour rencontrer des membres du DGM/FIP Brésil, de la NEA et du NSC et des communautés locales. Au cours de la dernière journée de la réunion du NSC de juin, le DGM Brésil a rencontré les membres du DGM Indonésie pendant une deuxième visite d'échange au Brésil. Cela a offert la possibilité aux membres du DGM Indonésie d'engager un dialogue avec des membres du gouvernement brésilien, des membres du DGM Brésil et des PA brésiliennes, des communautés

[3]Améliorer la gestion durable des forêts ; un échange de connaissances Brésil-Mozambique

Quilombola et des communautés traditionnelles. Les membres du DGM Indonésie et du DGM Brésil ont aussi organisé une visite d'échange dans la communauté Quilombola de Kalunga dans l'État de Goiás.

Mécanisme de résolution des différends

Au cours de cette période, le Mécanisme de résolution des différends du DGM Brésil a reçu trois plaintes. Deux d'entre eux ont posé des questions sur la zone de service du Projet DGM (le Cerrado brésilien) et un autre a demandé des détails sur la participation aux ateliers de diffusion.

Des réponses ont été fournies concernant les préoccupations relatives au secteur de service du Projet du DGM Brésil, expliquant que le Projet est basé sur les données de l'IBGE (une agence gouvernementale) qui délimite le périmètre du Cerrado brésilien.

Il a été répondu à la demande formulée via Internet (concernant les rapports sur la participation aux ateliers de diffusion) et un document donnant la liste des participants a été envoyé par e-mail.

6.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Certains domaines d'activité ont exigé un effort important de l'équipe principale, notamment la description des méthodes de travail, la préparation des protocoles de terrain et des analyses, l'élaboration d'un script d'entretien, de questionnaires et d'outils pour collecter des données et des informations, et l'élaboration d'outils de garanties sociales et environnementales et d'un niveau de référence. Ces documents guideront le travail de l'équipe principale dans le processus de sélection, et dans la surveillance et le suivi des sous-projets.

La présélection des propositions a représenté un défi important, en raison du nombre plus élevé que prévu de propositions reçues et du fait que le processus d'évaluation des propositions se basait exclusivement sur l'équipe de base pour préparer des avis et classer les propositions. Si le plan initial consistait à mobiliser les membres de l'équipe d'appui pour l'examen des propositions, le financement nécessaire à la mobilisation des membres de l'équipe d'appui provient de la Composante de projet III (gestion) dont le compte est limité (plutôt que de la composante I, qui finance l'appui aux propositions de sous-projets elles-mêmes). Par conséquent, l'équipe principale a examiné et préparé des avis sur toutes les propositions et a entrepris des visites de terrain des propositions de sous-projets présélectionnés, avec une participation limitée de l'équipe d'appui. Le DGM Brésil a discuté de cet aspect avec le représentant de la Banque mondiale pour examiner les options permettant de fournir un appui supplémentaire dans l'examen des propositions. Le DGM Brésil souhaite insister sur les capacités, l'expérience, les connaissances et l'engagement résolu de l'équipe principale et de l'équipe d'appui au cours des périodes les plus intenses du Projet.

6.5. Communications

Les efforts de communication du DGM Brésil [4]ont été axés sur le site web officiel du DGM Brésil, les réseaux sociaux (une page sur Facebook et Youtube), les supports imprimés (un dépliant produit à 5000 exemplaires et une bannière utilisés dans les réunions du Projet) et un papier à lettre assorti (bloc-notes, étiquettes de noms et certificat) destiné à offrir cohérence et uniformité aux supports de communication. Les dépliants ont été utilisés dans la diffusion aux organisations intéressées par une participation au DGM Brésil.

Le public cible pour le site web et les réseaux sociaux sont les membres du grand public intéressés par les thèmes couverts par le Projet, comme les PAPL, la conservation de l'environnement et le Cerrado brésilien. Pour maintenir la visibilité de ces thèmes et des activités du DGM Brésil, le site web publie des rapports hebdomadaires qui sont aussi diffusés sur Facebook. Une fois par mois, tous les contenus sont envoyés à la liste de diffusion du DGM Brésil par le biais d'un bulletin d'information électronique.

Ces efforts ont rempli l'objectif de communiquer sur le projet sur de multiples plates-formes et dans différentes langues, par le biais de supports imprimés, de textes sur le web, d'images, de vidéos et de graphiques. L'ensemble du contenu est aussi diffusé via le site web et les réseaux sociaux du CAA/NM.

6.6. Prochaines activités

Différents activités sont prévues pour la prochaine période de référence :

• Organisation de visites de terrain sur les sites des sous-projets sélectionnés (août), préparation de l'avis final, organisation de réunions du NSC pour examiner et approuver les sous-projets (5-6 septembre), annonce des résultats de l'appel 2016 (8 septembre).

• Organisation du premier Atelier de préparation, Analyse de faisabilité économique, et Gestion des sous-projets (15 projets) (26 septembre au 2 octobre, lieu proposé : Montes Claros/MG)

• Organisation du deuxième Atelier de préparation, Analyse de faisabilité économique, et Gestion des sous-projets (15 projets) (10-16 octobre, lieu proposé : Cuiabá/MT)

• Signature des accords de sous-projet et démarrage de la mise en œuvre (octobre)

[4]Des liens vers ces supports sont fournis à l'Annexe B.

• Organisation et tenue du premier atelier thématique : Travail avec les Peuples autochtones et les communautés locales - Territoire, identité, connaissances et pratiques traditionnelles, et durabilité (deuxième moitié de novembre, lieu proposé : Belo Horizonte/MG)

• Préparation de la 3e réunion du NSC (qui aura lieu en janvier 2017). La réunion débattra des sujets suivants : résultats complets de l'analyse des données de référence, stratégies visant à rapatrier les données à destination des communautés aidées, et rôles des membres du NSC ; mises à jour, présentation et approbation du plan de travail et du budget pour 2017-208 ; évaluation de la première année des activités du DGM.

7. Burkina Faso

Participants à un atelier à Matiacoali, un des 17 ateliers de renforcement des capacités organisés au cours de cette période de référence pour les parties prenantes et les partenaires du projet.

7.1. Présentation générale du Projet du DGM Burkina Faso

Contexte

Le Burkina Faso a connu une croissance économique importante au cours des dix dernières années, mais les niveaux persistants de pauvreté restent un défi à relever. Les populations rurales restent largement dépendantes de l'agriculture et continuent de subir des taux de pauvreté plus élevés que les populations urbaines. Les ressources forestières sont essentielles pour les moyens de subsistance et l'économie, et les paysages présentant différentes utilisations des terres offrent un potentiel important, aussi bien en termes de bénéficies pour le développement local qu'en tant que puits de carbone. On trouve au Burkina Faso un certain nombre de facteurs directs et indirects de déforestation et de dégradation des forêts, parmi lesquels l'expansion des zones d'élevage et des terres agricoles, la collecte des produits forestiers, les incendies, l'extraction minière, des pratiques de gestion de terres non durables, de faibles capacités techniques, des problèmes de gouvernance et un faible accès aux marchés. Le DGM Burkina Faso vise à s'attaquer aux facteurs de déforestation et de la dégradation des forêts en renforçant les capacités techniques et organisationnelles tout en améliorant les débouchés économiques pour les communautés locales. Sous la direction de dirigeants communautaires locaux, le projet sera mis en œuvre dans 12 provinces et 32 communes ciblées classées comme prioritaires dans le plan d'investissement du FIP et présentées dans la figure 2.[5]

Objectif

L'objectif du Projet est de « renforcer les capacités de communautés locales ciblées, dans des régions ciblées du Burkina Faso, en vue de la participation au FIP et à d'autres programmes REDD+ aux niveaux local, national et mondial ». Pour atteindre cet objectif, le programme est divisé en trois composantes : 1) renforcement des capacités techniques et de gestion et des compétences des communautés locales ; 2) soutien au développement d'activités de gestion des ressources naturelles durables et rentables et 3) coordination, gestion, suivi et évaluation.

[5] Banque mondiale, « Local forest communities support project », (P149434) Document d'information du projet, 3 mars 2015.

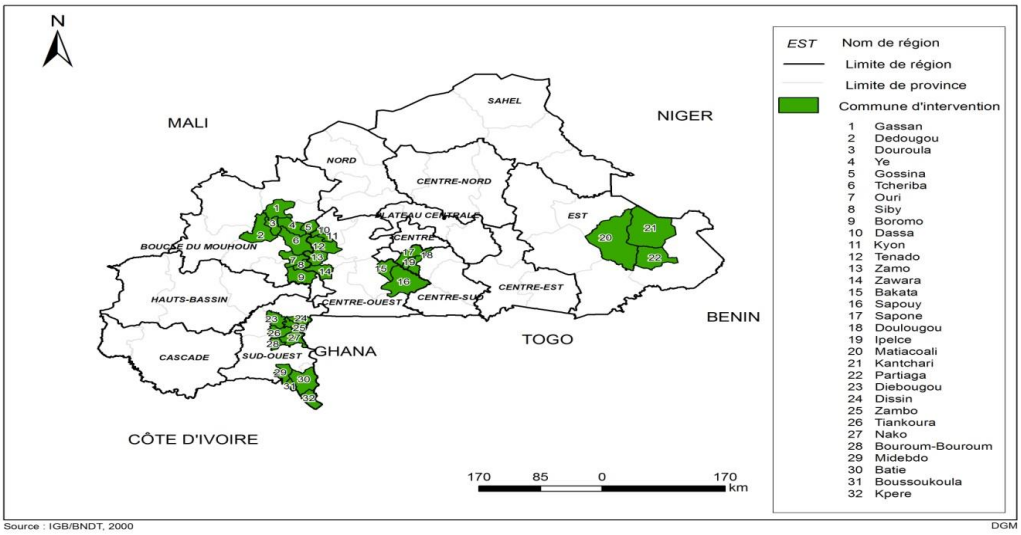

Figure 2. Carte présentant les 32 communautés qui ont été classées comme prioritaires dans le cadre du FIP et également sélectionnées pour une intervention par le DGM Burkina Faso.

7.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

Au Burkina Faso, un comité intérimaire a dirigé un processus de consultation entre octobre 2013 et décembre 2014 visant à mettre en place le NSC. Le NSC comprend 25 membres : 11 représentants des communautés locales, venant des régions FIP ciblées dans le pays et 14 observateurs issus du gouvernement, de la société civile, du secteur privé, des autorités locales (municipalités et régions), de partenaires techniques et financiers (banques de développement multilatérales) et de la NEA. Le Projet DGM Burkina Faso a été approuvé par la Banque mondiale en septembre 2015. Le comité intérimaire a aussi géré le processus de sélection de la NEA, et l'UICN Burkina Faso a été choisi en janvier 2015. Un accord entre l'UICN Burkina Faso et la Banque mondiale a été signé en novembre 2015.

7.3. Avancement de la mise en œuvre

Ateliers régionaux et locaux - Cinq ateliers régionaux et 12 ateliers locaux ont été organisés pour renforcer les capacités des parties prenantes et des partenaires. Chaque atelier comprenait jusqu'à 30 participants, et au total près de 360 personnes y ont participé, dont environ 30 % de femmes. Les ateliers ont couvert des thèmes comme la présentation de projet, les changements climatiques, les évaluations environnementales et sociales, les

plaintes et le Mécanisme de résolution des différends, et l'élaboration des sous-projets communautaires. Les ateliers fournissent une base pour le développement des sous-projets et pour la bonne gestion des préoccupations environnementales et sociales.

Lancement du premier appel à propositions de sous-projets - Un appel à propositions a été élaboré par l'UICN Burkina Faso, approuvé par le NSC et lancé en juin par le biais de journaux, de radios communautaires et de sites web. À la clôture (le 11 juillet), près de 60 propositions de sous-projets communautaires avaient été reçues.

Renforcement du partenariat avec le FIP au travers de plusieurs réunions de consultation et de l'élaboration d'un protocole de collaboration. Le protocole de collaboration permettra d'améliorer la coopération et les synergies pour la bonne mise en œuvre des activités du « Projet de gestion décentralisée des forêts et des espaces boisés » (PGDFEB) » et du « Projet d'appui aux populations locales dépendantes de la forêt » (PAPF) », notamment :

- Renforcement des capacités (formation et sensibilisation)
- Mise en œuvre du Mécanisme de résolution des différends
- Mise en place et mise en œuvre de partenariats opérationnels
- Suivi et évaluation des activités d'apprentissage
- Diffusion des informations
- Préparation des activités REDD+

Mécanisme de résolution des différends

Aucune information fournie pour cette période.

7.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Les aspects les plus contraignants observés dans la mise en œuvre au cours de cette période de référence étaient : la mise en place du poste de PRPM (responsable des processus de passation de marchés) afin de mettre en œuvre rapidement le plan de passation de marchés ; sélection des sous-projets à partir de l'appel à propositions, notamment sélection et classification relatives aux questions environnementales et sociales (voir figure 3) et mise en œuvre du Mécanisme de résolution des différends et des solutions applicables. Parmi les difficultés rencontrées on peut citer les problèmes de logistique relatifs à la disponibilité des membres du NSC pour participer aux réunions en raison de la saison des pluies, ainsi que le manque de capacités au sein du NSC. Pour répondre à ce manque de capacités, un atelier est prévu pour le NSC en août 2016 sur l'utilisation d'une grille d'évaluation pour appliquer des critères appropriés au processus de sélection des sous-projets.

7.5. Prochaines activités

- Sélection et classification des projets sur la base de critères environnementaux et sociaux
- Formation des membres du NSC à utiliser la grille d'évaluation pour appliquer les critères appropriés dans la sélection des sous-projets (mi-août 2016)
- Sélection des sous-projets (à terminer en août 2016)
- Réalisation de visites de terrain pour vérifier les sous-projets
- Finalisation des contrats et répartition des fonds pour les sous-projets approuvés
- Formation des bénéficiaires à l'établissement des rapports, au suivi et à l'évaluation des projets
- Mise en œuvre des sous-projets à partir de la fin-septembre 2016
- Suivi de la mise en œuvre des sous-projets
- Mise en œuvre du Mécanisme de résolution des différends, notamment de la réponse appropriée aux plaintes éventuelles

8. République du Congo

8.1. Vue d'ensemble du Projet du DGM République du Congo

Les zones géographiques ciblées par le DGM République du Congo sont les cinq départements qui bénéficieront des activités du FIP : Likouala, Sangha, Plateaux, Pool, et Brazzaville. 70 % des peuples autochtones du Congo

habitent ces départements. Likouala et Sangha sont des zones entièrement boisées, Plateaux est boisé à 26 %, Pool est boisé à 22 % et les données sur la couverture forestière de Brazzaville ne sont pas disponibles. Les départements de Likouala et Sangha ont tous deux subi une exploitation et une dégradation forestières résultant des activités minières. Bien que le Congo participe à REDD+, les PAPL n'ont pas été associées à ces processus.

Les peuples autochtones du Congo, qui ont une solide culture de la médecine traditionnelle, des chants et danses, sont un groupe extrêmement vulnérable et marginalisé, confronté à la discrimination, à l'exploitation économique, à l'appauvrissement, à la pauvreté extrême et à un manque d'accès aux services sociaux de base et aux droits fonciers. Ces violations des droits humains ont été ancrées dans la psychologie des PAPL et ont encore contribué à leur marginalisation. Au niveau national, le gouvernement s'est ouvertement engagé à promouvoir les droits des PAPL au travers de l'élaboration d'un plan d'action national visant à améliorer les conditions de vie des peuples autochtones. Cependant, il reste beaucoup à faire pour réaliser cet objectif au niveau local.

8.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

Un comité intérimaire (GTTDGM-CONGO) a été mis en place en décembre 2015 pour développer et sélectionner le NSC. Les critères d'adhésion au NSC ont été établis comme suit : les représentants doivent être issus d'une PA ou d'une communauté locale, ils doivent avoir travaillé avec les PAPL et connaître les enjeux associés et comprendre le FIP, ils ne peuvent être membre du comité REDD+ national ou d'un FIP et doivent être d'accord avec la mission du DGM. Le NSC, doté de 27 membres, comprend 22 membres ayant voix délibérative (15 hommes et 7 femmes, soit 33 % de femmes) ainsi que 5 observateurs. Dix membres du NSC sont des représentants de PAPL et 12 membres sont des représentants de communautés locales ; en outre une personne autochtone assure le rôle de président pour tenir compte du fait qu'il y a plus de représentants des communautés locales. Le coprésident du NSC et le représentant du GSC est Moussele Diseke-Guy. Parmi les observateurs figurent des représentants de la Banque mondiale, du ministère du Développement durable et de la gestion forestière, du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, du ministère des Affaires sociales et du ministère de la Justice pour les PA. Les observateurs peuvent demander des orientations aux autres ministères, afin d'éviter d'avoir trop d'observateurs au sein du NSC.

8.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Les activités menées au cours de la période ont été axées sur la préparation du projet. Au cours de la période de référence, le comité intérimaire a organisé 14 réunions pour mettre en place une unité de gestion, élaborer un code de conduite, préparer des missions de terrain et animer des activités de diffusion et de sensibilisation. Les

membres du comité ont aussi rencontré plus de 30 autorités locales au cours de cette période. Le comité intérimaire a aussi défini la composition du NSC et a sélectionné un représentant du GSC.

Mécanisme de résolution des différends

Aucune information fournie pour cette période.

8.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Au cours du lancement du DGM Congo, un certain nombre de problèmes ont été soulevés par le comité intérimaire, parmi lesquels une participation irrégulière des membres du comité intérimaire aux nombreuses réunions ; un manque perçu d'appropriation du projet par les communautés concernées ; un manque perçu d'engagement des autorités nationales et locales ; un manque de clarté concernant le rôle du chef d'équipe de projet de la Banque mondiale et un manque de fonds pour l'obtention d'ordinateurs, de fournitures et d'autres ressources nécessaires. Des problèmes persistants pour le Projet ont été notés, parmi lesquelles des difficultés liées aux communications, notamment lors du travail avec des populations dans des zones isolées, les complexités de la logistique pour la participation des PAPL vivant dans des zones isolées et l'instabilité politique (dans un district en particulier) - la violence ayant en effet perturbé les missions de terrain.

8.5. Prochaines activités

- Organisation de la première réunion du NSC

9. Côte d'Ivoire

9.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Côte d'Ivoire

Contexte

En Côte d'Ivoire, les peuples « indigènes », au sens ethnologique strict du terme, sont rares ou n'existent pas car la plupart des populations reconnues comme ivoiriennes proviennent de pays voisins. Les réglementations ivoiriennes établissent une distinction entre trois catégories de communautés locales : (1) les « autochtones » sont les personnes dont le groupe ethnique est considéré comme propriétaire des terres dans la région et sont donc les utilisateurs naturels des terres. Leur intérêt pour la forêt est d'ordre social, culturel, émotionnel, spirituel

et économique ; (2) les « non-autochtones » sont des Ivoiriens d'autres parties du pays qui se sont installés dans la région par intérêt économique et (3) les « immigrants » sont les personnes qui ne sont pas de nationalité ivoirienne, mais qui ont émigré dans la région à la recherche de terres arables et dont l'intérêt pour la forêt est principalement économique. L'agriculture est l'activité principale de ces deux derniers groupes (non-autochtones et immigrants) et a fortement contribué à la déforestation et à la dégradation des forêts ivoiriennes.

Les deux zones sélectionnées pour l'intervention du FIP/DGM présentent des caractéristiques agro-écologiques différentes mais sont liées, en termes d'impacts sur la couverture forestière, par leur historique de migrations de populations antérieures. La Zone 2 (Centre) comprend cinq régions administratives (Gbeke, N'Zi, Belier, Iffou et Moronou) et couvre une superficie de 3,5 millions d'hectares (environ 11 % du territoire ivoirien). Elle englobe 42 forêts classées de petite taille (superficie totale d'environ 0,23 million d'hectares) et des zones non urbaines représentant 3,3 millions d'hectares. La Zone 1 (Sud-Ouest) comprend cinq régions administratives (San Pedro, Gboklè, Guémon, Cavally, et Nawa) et couvre une superficie d'environ 4 millions d'hectares (environ 12,5 % du territoire ivoirien). Elle englobe 17 forêts classées (superficie totale d'environ 1,1 million d'hectares), dont certaines très dégradées et d'autres encore relativement intactes. La Zone 1 comprend également le Parc national de Taï (PNT), la plus grande aire protégée de forêt dense dans la région de l'Afrique de l'ouest, avec une superficie d'un peu plus de 0,5 million d'hectares (avec la Réserve partielle de faune du N'Zo). La zone rurale de la Zone 1 représente environ 2,4 millions d'hectares.

Objectif

L'objectif général du FIP (phase 1) est de réduire les émissions gaz à effet de serre (GES) et de promouvoir la conservation et la gestion durable des forêts du pays, tout en équilibrant les intérêts économiques d'un éventail de parties prenantes. Les objectifs spécifiques du FIP sont :

OS1 : Restaurer, protéger et surveiller les forêts naturelles des deux zones prioritaires

OS2 : Contribuer à la restauration des plantations forestières pour accroître la production de bois d'œuvre et réduire la récolte de bois de feu dans les forêts naturelles

OS3 : Réduire la déforestation causée par des activités agricoles

Les deux composantes de projet du DGM Côte d'Ivoire sont :

- Renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion forestière
- Soutenir les populations locales dans les initiatives visant au développement socio-économique et à la gestion environnementale

Parties prenantes

Parmi les parties prenantes figurent des groupes nationaux et locaux représentés dans le comité intérimaire mis en place par le FIP, qui ont été sélectionnés pour assurer une coordination et une participation efficaces de toutes les parties prenantes dans le développement du FIP, notamment des représentants de ministères, de la société civile (OIREN [6]et ONG locales), d'autorités traditionnelles, d'élus locaux, du secteur privé, de partenaires techniques et financiers, de communautés locales et d'organisations de femmes et de jeunes.

9.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

Le comité intérimaire du DGM comprend neuf membres, un de chacune des régions administratives, parmi lesquels 3 femmes. Les représentants au sein du comité intérimaire ont été sélectionnés en se basant sur les critères suivants :

- Les membres doivent vivre dans la région du DGM, être membre de la communauté locale et défendre les intérêts communautaires, et ne doivent pas être un fonctionnaire de l'État.
- Les membres doivent participer au processus de préparation du FIP et disposer d'une bonne compréhension du processus.
- Les membres doivent présenter l'une des caractéristiques suivantes : représenter les femmes ou les jeunes dans une communauté de la zone de projet ; être un dirigeant communautaire local ; appartenir à une coalition ou un réseau d'ONG ; être un membre de la société civile dans la zone du DGM ; avoir travaillé avec, ou appartenir à, des organisations et associations qui font partie de l'OIREN.

Le comité intérimaire travaille avec le soutien de la Banque mondiale, du Secrétariat permanent de REDD+ et d'organisations de la société civile au travers de l'OIREN pour identifier des chargés de liaison dans les régions, les départements, les sous-préfectures et les villages pour occuper les postes de membres du NSC. Une fois finalisé, le NSC comptera 18 membres, parmi lesquels au moins 40 % de femmes (5 des 11 membres et 3 des 7 observateurs). Les sept observateurs comprendront un représentant du conseil régional (1), des représentants des chefs (2), des représentants des ministères (2) et des ONG (2).

Le comité intérimaire compte sélectionner une NEA d'ici la fin de 2016 et obtenir l'approbation du projet national du DGM d'ici mars 2017.

[6] *Observatoire ivoirien pour la gestion des ressources naturelles*

9.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Au cours de la période de référence, les activités en Côte d'Ivoire ont été axées sur la phase de préparation. Les activités ont porté sur :

- Mise en place d'un comité intérimaire composé de centres de liaison régionaux
- Conception de l'organigramme des parties prenantes avec l'aide du Secrétariat exécutif permanent de REDD+ (SEP-REDD+ et du consultant de la Banque mondiale)
- Création du logo par le comité intérimaire et les membres du Secrétariat exécutif permanent de REDD+ (SEP-REDD+) et le consultant de la Banque mondiale
- Élaboration de TdR pour la mission visant à approuver le document de programme ; il est à noter que ces TdR ont été préparés par le consultant de la Banque mondiale et les membres de SEP-REDD+ sans le comité intérimaire
- Le comité intérimaire a donc élaboré des TdR qui ciblent directement les parties prenantes du DGM qui sont des communautés locales et leurs administrations

Mécanisme de résolution des différends

Aucune information fournie pour cette période.

9.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Le comité intérimaire a indiqué la nécessité d'améliorer la coordination au niveau interne et avec le consultant de la Banque mondiale et l'équipe SEP-REDD+ dans des activités clés parmi lesquelles les réunions avec les dirigeants traditionnels, la sensibilisation au niveau communautaire, l'adhésion à la stratégie du comité intérimaire et à la proposition pour la sélection des membres du NSC et la finalisation du Comité de pilotage national du DGM.

Un certain nombre de démarches ont été entreprises pour parvenir à une meilleure coordination, parmi lesquelles :

- Un travail de compréhension du rôle du consultant de la Banque mondiale dans le processus du DGM
- L'établissement d'une relation de travail collaborative avec les membres du comité intérimaire

- Un travail conjoint pour la mise en place du NSC, permettant au comité intérimaire de diriger le processus, le consultant et le SEP-REDD+ fournissant des conseils au lieu de diriger ou de décider du processus politique

9.5. Prochaines activités

Les étapes suivantes seront :

• La mise en place du NSC et des composantes applicables

• L'organisation d'un atelier national pour présenter le DGM avec l'aide de la GEA, de la Banque mondiale, de SEP-REDD+

• L'élaboration du Manuel des procédures opérationnelles de projet

10. République démocratique du Congo

Atelier dans le village de Mbombokonda, pour choisir le représentant du NSC du DGM RDC pour le territoire d'Inongo.

10.1. Vue d'ensemble du Projet du DGM République du Congo

Contexte

La République démocratique du Congo (RDC) abrite le plus grand biome d'Afrique sur une superficie de 155 millions d'hectares, soit près des deux tiers du territoire national de RDC. Malgré un taux de déforestation relativement faible, la RDC figure parmi les dix premiers pays mondiaux en termes de perte annuelle de couvert forestier, du fait de l'importante surface des forêts du pays (qui représentent la moitié des forêts tropicales du continent africain) et de l'ampleur croissante des activités de déboisement illégales et à grande échelle. Les petites exploitations et les exploitations familiales figurent aussi parmi les principaux facteurs de déforestation et de dégradation des forêts autour des villes et villages de RDC.

Plus de 40 millions de personnes dépendent des forêts de RDC pour leurs moyens de subsistance. En réalisant des investissements importants dans l'amélioration des infrastructures et des capacités énergétiques, le gouvernement a poursuivi une stratégie nationale REDD+ visant à réduire les émissions et à mieux gérer l'utilisation des terres. Le projet d'Appui aux communautés dépendantes de la forêt (Projet national DGM) est étroitement aligné sur les domaines prioritaires du FIP en RDC et vise à soutenir la gestion durable des forêts par les populations autochtones du pays (quelque 600 000 personnes, parmi lesquelles les Aka, les Twa, les Cwa, les Baka et les Mbuti) et les communautés locales qui vivent dans les zones avoisinant la région des PA.[7]En RDC, le terme « peuples indigènes » est limité à la population pygmée et celui des « communautés locales » aux populations qui vivent dans les zones avoisinant la région des peuples indigènes et qui partagent les mêmes traditions, les mêmes rituels (notamment les événements religieux) et les mêmes moyens d'existence (centrés sur la chasse). Le projet cible les populations marginalisées dans 16 territoires (Inongo, Kiri, Oshwe, Opala, Banalia, Yahuma, Mambasa, Bafwasende, Lupatapata, Lubao, Lubefu, Lusambo, Kabinda, Dekese, Dimbelenge et Mweka).

Objectifs

Le Projet du DGM RDC vise en priorité à (a) développer une représentation légitime et transparente aux niveaux national et provincial pour promouvoir les intérêts des PAPL, en particulier, concernant les titres de propriété et,

[7] Banque mondiale, Forest Dependent Communities Support Project (P149049), Project Information Document, 14 février 014.

plus généralement, les droits fonciers et (b) mettre en œuvre des projets pilotes pour sécuriser les droits des PAPL aux terres forestières tout en soutenant des activités de développement alternatives. Le Projet comporte trois composantes :

- Renforcer la participation des PAPL aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD+. Cette composante englobe le renforcement des capacités au niveau national pour faire mieux entendre les voix des PAPL sur les politiques foncières et forestières et renforcer les capacités des populations locales à participer aux activités de gestion des forêts et des terres.
- Soutenir la gestion communautaire durable des forêts et des terres. Cette composante porte sur la promotion d'une gestion durable des forêts et des terres par des activités de subsistance alternatives et la promotion de la culture des PAPL, et sur le renforcement de la position des PAPL pour obtenir la reconnaissance formelle de leurs droits.
- Renforcer les capacités à mettre en œuvre les activités de développement des PAPL et recueillir les commentaires.

Parties prenantes et bénéficiaires

Le Projet proposé associera un certain nombre de parties prenantes, parmi lesquelles des populations autochtones, des populations locales, des comités de district, des OSC locales et des parties prenantes de niveau national comme le ministère de l'Environnement, de la conservation de la nature et du développement durable, le ministère des Affaires foncières, le ministère des Affaires sociales et le ministère de l'Agriculture et du développement rural, entre autres.

Les bénéficiaires directs seront les PA, les PL et les entités locales comme les organisations communautaires dans les 16 territoires ciblés;

10.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

Le NSC de RDC comporte un représentant de chacun des 16 territoires qui constituent la zone géographique ciblée par le projet plus huit représentants du REPALEF[8] (un réseau régional représentant la plupart des organisations de PAPL), soit un total de 24 membres. Le Secrétariat permanent du NSC comprend cinq membres : deux coprésidents, un secrétaire et trois conseillers. Le NSC a organisé sa première réunion à Kisangani en novembre 2014. Suite à la première réunion du NSC, un comité composé de 7 membres du NSC a élaboré des

[8] *Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en RDC*

Termes de référence pour la NEA et a lancé le processus d'examen des propositions. Caritas Congo a été sélectionné en octobre 2015, et en novembre 2015 une réunion des parties prenantes a été organisée sur trois jours avec la Banque mondiale, Caritas Congo, le REPALEF, le NSC et le gouvernement congolais. L'Accord de don de l'Agence d'exécution a été signé entre Caritas Congo et la Banque mondiale en avril 2016 ; le Plan de travail et budget annuel et le Manuel des procédures opérationnelles de projet ont été approuvés en juin 2016.

Figure 1. Cérémonie de lancement du projet du DGM RDC, Kinshasa, juin 2016.

10.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Une visite et une enquête sur le terrain ont été menées du 15 mars au 1er avril à Goma, Beni, Butembo, Bukavu, Walikale et Lubutu, pour en savoir plus sur les initiatives de conservation en cours, notamment dans les zones appartenant au patrimoine des peuples de l'APAC ou des communautés locales. Parmi les participants à ce voyage figuraient des représentants du REPALEF (1), de l'ICCN (2), de la Banque mondiale (2), du GIZ (1) et du Consortium APAC (2). Les résultats de ces enquêtes sont (i) des cartes des zones de conservation, qui ont été analysées et diffusées, (ii) une meilleure compréhension de la situation des espaces communautaires (EC) et de la gouvernance de l'APAC et (iii) une documentation et une diffusion des rapports concernant l'APAC. Au total, les inventaires ad hoc de 41 zones de conservation ont été réalisés par les communautés locales, ce qui constitue une contribution importante pour appuyer la gouvernance des ressources naturelles dans la région du Projet DGM.

Une formation sur la gestion fiduciaire destinée aux agences de mise en œuvre du Projet, organisée par la Banque mondiale à Kinshasa en mai, a permis de renforcer les capacités du coordinateur de projet et d'améliorer la comptabilité du Projet en matière de passation de marchés, de gestion financière et de suivi et évaluation.

Lancement officiel du Projet DGM du RDC - Le lancement du projet a été organisé en juin à Kinshasa (figure 4). Des délégués de PAPL des 16 territoires du Projet, des représentants du ministère de l'Environnement, de la conservation de la nature et du développement durable (MECNDD), de la Banque mondiale, d'OSC et d'autres partenaires techniques et financiers, ainsi que des représentants des médias, ont assisté à l'événement. Au cours du lancement, les PAPL et les autres parties prenantes ont été informées des objectifs, des composantes, de la structure de gouvernance et du processus de mise en œuvre du Projet DGM de RDC. Cette séance d'information vise à servir d'introduction à la fois pour comprendre les rôles des parties prenantes et pour gérer les attentes des uns et des autres.

Manuel des procédures opérationnelles de projet - Un consultant a été recruté pour élaborer le manuel, en se basant sur les manuels de procédures utilisés par Caritas Congo (la NEA). Après intégration des recommandations de la Banque mondiale, le manuel a été adopté par le NSC en juin 2016.

Plan de travail et budget annuel 2016 - Cette activité a été réalisée grâce à de petits ateliers organisés entre Caritas Congo et des dirigeants du Secrétariat permanent du NSC. Le plan de travail et le budget pour 2016 ont été validés par le NSC en juin 2016, après intégration des recommandations de la Banque mondiale. Des Termes de référence ont été élaborés pour le recrutement du personnel et des consultants indépendants qui seront

chargés de mettre en œuvre les activités du DGM en suivant les objectifs du Projet et les procédures de la Banque.

La troisième réunion du NSC organisée en juin à Kinshasa a abouti à l'approbation du plan de travail et du budget annuel pour 2016 et du Manuel des procédures opérationnelles de projet. En outre, le mandat et le rôle de la NEA et les objectifs et composantes du DGM, ainsi que sa structure institutionnelle, ont été présentés et compris.

Mécanisme de résolution des différends

Aucune plainte n'a été enregistrée au cours de la période de référence.

10.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Les principaux problèmes rencontrés pendant cette période sont liés aux calendriers. Le DGM RDC a noté un retard dans la mise en œuvre du plan de travail et du budget annuel pour 2016, entraîné par les difficultés à s'assurer que le décaissement des fonds est conforme aux procédures normales de le Banque mondiale. En raison de ces retards, plusieurs activités ont été reportées à la prochaine période de référence. Les tensions politiques dans le pays ont également influé sur le démarrage du projet.

10.5. Prochaines activités

- Identification du personnel d'appui organisationnel et opérationnel au sein des Peuples autochtones et communautés locales (PACOLO)
- Formation du personnel local et des PACOLO : au développement, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des sous-projets ; aux questions environnementales et sociales
- Lancement d'appels à propositions de sous-projets
- Recrutement de deux employés spécialisés dans les questions de gestion communautaire des terres (aires protégées et concessions forestières communautaires)
- Organisation de visites de terrain pour identifier les aires protégées
- Appui à la cartographie participative des terres communautaires
- Organisation d'ateliers et de consultations avec les communautés concernant leur profil historique, la mobilité et les flux des populations, les ressources, l'étendue des terres communautaires, les propriétaires fonciers, etc.

- Organisation d'analyses de procédures pour l'acquisition de droits (concessions forestières des communautés locales ou aire communautaire protégée)
- Plaidoyer sur la réforme foncière et suivi et des lois en faveur des PA
- Contrôle du bon fonctionnement de Caritas Congo en tant que NEA
- Fourniture d'un appui à l'Assistant en matière de communication (pour aider l'expert technique)
- Organisation de la réunion du NSC
- Signature d'un contrat avec le REPALEF
- Signature de contrats avec des prestataires spécialisés pour fournir des formations sur des thèmes spécifiques, notamment le suivi juridique, la réforme foncière, la gestion des terres communautaires, le renforcement des capacités des prestataires locaux, le diagnostic institutionnel des prestataires locaux fournissant un appui aux peuples autochtones et aux communautés locales.
- Signature de contrats avec le personnel pour soutenir les communautés locales
- Achat d'équipements, accessoires et matériels de terrain
- Élaboration du plan de travail et du budget annuel pour 2017

11. Ghana

Organisation de la réunion du NSC

11.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Ghana

Contexte

La croissance du Ghana est fortement tributaire des ressources naturelles, dont beaucoup sont soumises à une dégradation importante, en particulier dans le secteur forestier. Dans l'ouest du Ghana, les plantations de cacao sont un facteur important de déforestation. Environ 800 000 familles participent à la production de cacao au Ghana, et cette activité est à l'origine de la principale ressource fiscale du pays.

En raison de cette menace, le reboisement de ces régions et l'amélioration de la production cacaoyère sont une priorité pour le DGM Ghana. Le DGM Ghana travaillera avec les communautés vivant en bordure des forêts dans la région de Brong-Ahafo (BA) et dans les régions de l'Ouest du Ghana, le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire.

Dans ces régions, les feux de forêt et la pénurie de terres pour les projets de plantation sont un problème pour ceux qui cherchent à utiliser les ressources du DGM. En général, dans ces régions, l'utilisation communautaire des terres est autorisée par les détenteurs du titre « allodial » (le chef ou chef de famille) dans la communauté.

Objectifs

L'Objectif de développement du projet (PDO) est de renforcer les connaissances et d'améliorer les pratiques des communautés locales ciblées dans les processus REDD+ et la gestion durable des forêts.

Les composantes du projet comprennent :

- Renforcement des capacités et renforcement institutionnel (coût estimé : 1 million USD)
- Initiative communautaire durable et adaptative (coût estimé : 3,5 millions USD)
- Gestion de projet, Suivi et évaluation (coût estimé : 1 million USD)

Parties prenantes

Au niveau du district, les parties prenantes du Projet sont la Division des services forestiers de la Commission forestière (FSD), l'assemblée de district et les OSC et organisations communautaires travaillant sur les changements climatiques. Au niveau national, la Banque mondiale, le ministère des Terres et des Ressources naturelles, la Commission forestière, l'équipe du FIP, les médias, les OSC nationales et de nombreux autres acteurs sont aussi des parties prenantes.

11.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

Pendant la dernière période de référence, l'équipe nationale de la Banque mondiale a organisé des consultations avec les parties prenantes pour mettre en place le NSC du Ghana, et un nouveau service de conseil a été développé en octobre 2015 pour communiquer directement avec deux régions. Initialement, des réunions de groupes thématiques ont été organisées pour identifier des organisations communautaires actives, des ONG et d'autres parties prenantes dans les régions de Brong Ahafo et de l'Ouest. En décembre, deux réunions avec les parties prenantes régionales ont été organisées (une dans chacune des deux régions), dans lesquelles l'objectif et le processus du DGM, ainsi que leurs liens avec le FIP, ont été expliqués. Les discussions ont porté sur les profils des membres et candidats potentiels au NSC, ainsi que sur le Mécanisme de résolution des différends du DGM. Le NSC a été formé avec 13 représentants des communautés locales ; 12 hommes et 1 femme venant des deux régions. Le NSC comprend 10 membres ayant voix délibérative), ainsi que trois observateurs chargés d'apporter une expertise supplémentaire. Un Atelier de planification nationale a aussi été organisé avec des parties

prenantes nationales, dans lequel un représentant du GSC et un suppléant ont été sélectionnés. Le DGM Ghana a identifié les membres du NSC au cours de la première réunion de ce dernier, qui a eu lieu au début de cette période de référence.

Le DGM Ghana a élaboré un appel à candidatures pour la NEA et a rencontré la NEA proposée (Solidaridad) pour négocier la mise en œuvre du projet.

Le DGM Ghana va organiser une réunion sur l'approbation du projet et un plan pour finaliser le processus d'approbation de projet d'ici la fin juillet 2016. Il attend une lettre d'autorisation du ministère des Finances et l'approbation de la Banque mondiale du Document d'évaluation de projet (PAD) d'ici septembre 2016.

11.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Les activités menées au Ghana au cours de cette période de référence ont été axées sur les préparations de projet et ont été les suivantes :

- Première réunion du NSC du Ghana
- Appel à candidatures pour la NEA (avec l'appui d'un consultant), examen des propositions de NEA, incluant les exigences fiduciaires et le respect des directives opérationnelles, évaluation des candidats avec l'aide du ministère des Terres et des Ressources naturelles, rédaction d'un rapport d'évaluation et soumission à la Banque mondiale, invitation envoyée au candidat retenu pour contrôles judiciaires
- Réunion physique avec la NEA proposée (Solidaridad) pour négocier la mise en œuvre du projet.

Mécanisme de résolution des différends

Aucune information fournie pour cette période.

11.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Différents problèmes ont été soulevés :

- Les distances importantes qui séparent les communautés des membres et l'absence de de liaisons de télécommunication dans plusieurs communautés
- L'absence de fonds pour rembourser les frais des membres du NSC

En outre, le processus de sélection de la NEA a abouti à l'exclusion de l'un des candidats. Cela a entraîné des retards, en attendant que des vérifications complémentaires des antécédents soient menées, et cela a provoqué une certaine tension entre le NSC et la Banque mondiale. Pour résoudre ce problème, les responsables du NSC ont transmis un point sur la situation à la Banque mondiale et à la GEA.

11.5. Prochaines activités

Une réunion du NSC est prévue peu après l'Atelier de formation régionale sur le DGM pour l'Afrique, au Burkina Faso, pour présenter officiellement la NEA au NSC et négocier la répartition des tâches.

12. Indonésie

12.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Indonésie

Contexte

L'Indonésie est dotée de la troisième superficie de forêts tropicales au monde – une ressource inestimable pour le pays, ainsi qu'un important puits de carbone et un habitat précieux pour la biodiversité. L'Indonésie possède environ 94 millions d'hectares de forêts naturelles et plantées et les plus vastes écosystèmes de mangroves et d'herbiers marins au monde. Les forêts indonésiennes sont non seulement un atout national, mais représentent aussi une préoccupation mondiale en raison de la valeur de leur biodiversité et de leur contribution potentielle à la lutte contre les changements climatiques. En Indonésie, les émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) causées par la déforestation, la dégradation des forêts et la décomposition de la tourbe, ont été estimées entre 320 et 430 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (eqCO2) entre 2001 et 2012.[9]

En 2011, environ 32 millions de personnes vivaient sur des terres forestières en Indonésie. Sur ce nombre, six millions vivent dans des régions forestières reculées et sont pauvres. La gestion foncière en Indonésie est complexe et crée des obstacles pour les groupes dépendants de la forêt qui cherchent à défendre leurs droits fonciers et leurs moyens d'existence. La cartographie participative des terres coutumières a joué un rôle central dans la stratégie de dialogue des PAPL. L'*Aliansi Masyarakat Adat Nusantara* (AMAN, ou l'Alliance des populations autochtones de l'archipel), ainsi que plusieurs autres réseaux et ONG, ont été des défenseurs

[9] World Bank, Strengthening Rights and Economies of Adat and Local Communities (P156473), Integrated Safeguards Data Sheet, 23 novembre 2015

énergiques de cette approche de cartographie participative et se sont engagés à cartographier 40 millions d'hectares de terres forestières coutumières d'ici 2020. L'Indonésie a également adopté le concept de compensation financière pour la Réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+) afin d'atteindre son objectif de réduction des émissions de GES. Le succès de REDD+ repose sur l'amélioration de la gouvernance des forêts. REDD+ offre aux peuples autochtones (Adat) et aux communautés locales une opportunité supplémentaire de résoudre les problèmes liés aux revendications et aux droits fonciers car l'incertitude sur les droits fonciers est considérée comme une cause profonde de la déforestation et de la dégradation des forêts. Le projet du DGM Indonésie offre la possibilité de garantir des « titres fonciers communautaires » aux communautés autochtones.

Le Projet DGM Indonésie définit les peuples autochtones (*Masyarakat Hukum Adat*) comme des communautés qui s'identifient elles-mêmes comme telles et s'organisent autour de systèmes traditionnels de droit et de gouvernance basés sur une gestion territoriale collective. Bien que ces systèmes puissent inclure des droits individuels au sein du système collectif, ces droits ne sont généralement pas transférables à des personnes venant de l'extérieur du territoire. Les communautés locales, à la différence des peuples autochtones, sont celles qui, bien qu'occupant depuis longtemps les terres qu'elles gèrent, choisissent de ne pas se définir elles-mêmes comme *Adat* et peuvent ne pas satisfaire aux critères de reconnaissance du gouvernement qui apparaissent. Souvent, cela se traduit par une divergence dans les approches de gestion des ressources naturelles et les instruments fonciers, dans la mesure où les systèmes de gestion des communautés non-*Adat* sont souvent fondés sur l'accès individuel. Cette différence est plus importante dans le contexte des droits reconnus dans le domaine forestier national indonésien (*kawasan hutan)*, pour lequel des droits conditionnels et assortis d'déchéances sont attribués à des particuliers et à des coopératives par le biais du programme forestier communautaire. Ces options de droits fonciers et de gestion forestière sont plus pertinents pour les communautés non-*Adat*, tandis que les zones de gestion forestière autochtone (*hutan Adat)* sont basées sur la reconnaissance par le gouvernement des droits locaux collectifs qui ne sont ni conditionnels ni assortis d'échéances. Les définitions des peuples autochtones et des communautés locales par le DGM Indonésie visent à tenir compte des écarts entre les classements officiels du gouvernement indonésien, à fournir un accès inclusif au DGM et à laisser les communautés concernées choisir de s'identifier comme autochtones ou locales.

Objectifs

Les objectifs du projet du DGM Indonésie sont de renforcer la participation des communautés coutumières *Adat* et des communautés locales aux processus de définition des droits sur les terres forestières et d'accroître leur accès à des activités génératrices de revenus basées sur les ressources naturelles.

Le Projet comporte trois composantes :

- Renforcer la sécurité du régime foncier
- Renforcer la capacité des PAPL à améliorer leur bien-être économique
- Gestion de projet, suivi et évaluation

Le DGM Indonésie vise à fournir aux PAPL un mécanisme de financement et d'apprentissage pour des initiatives axées sur la demande. La capacité institutionnelle des PAPL va être renforcée grâce à la gestion d'initiatives financées par des subventions et choisies par les PAPL. En Indonésie, ces initiatives financées par des dons visent (1) à soutenir l'identification des PAPL et leurs droits à des titres de propriété et (2) à renforcer les droits territoriaux, en se concentrant sur les co-bénéfices des titres de propriété incluant, sans s'y limiter, les moyens d'existence et la gestion durable des forêts.

Parties prenantes et bénéficiaires

Les communautés, en tant que bénéficiaires de projet, sont les principales parties prenantes du projet. Les autorités centrales et locales, en tant qu'organismes responsables, sont des parties prenantes qui jouent un rôle important en garantissant les droits des communautés. Les OSC sont aussi des parties prenantes qui jouent un rôle de catalyseurs et de facilitateurs pour renforcer les capacités des communautés à revendiquer et défendre leurs droits.

12.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

En Indonésie, la Chambre des communautés du Conseil forestier national (DKN - *Dewan Kehutanan Nasional)* a facilité le processus de sélection des membres du NSC. Entre mars et juin 2014, sept réunions régionales pour les PAPL ont été organisées pour sélectionner un représentant de chaque région. En outre, deux membres ont été sélectionnés pendant la Réunion nationale pour les femmes autochtones et les communautés locales, portant le nombre total de représentants au NSC à neuf (dont cinq représentent les PA et quatre les PL, et dont quatre sont des femmes). Le NSC a deux observateurs, un représentant le DKN (Conseil forestier national) et l'autre représentant le gouvernement.

La première réunion du NSC s'est tenue en juillet 2014. Le NSC s'est réuni en décembre 2014 pour définir le processus de sélection de la NEA. Un appel à propositions et un examen des candidatures ont eu lieu entre janvier et juin 2015. L'Institut Samdhana a été sélectionné en juin 2015, et l'annonce officielle a été faite en août 2015. Au cours de la période de référence précédente, Samdhana a travaillé avec la Banque mondiale sur des activités de préparation pour le projet et a aussi soumis et reçu une lettre de non-objection du ministère de l'Environnement et des Forêts du gouvernement indonésien en décembre 2015. Les processus de sélection de la

NEA et de préparation du projet national ont tous deux pris plus de temps que prévu, ce qui a retardé la signature du contrat avec la NEA.

Le document descriptif de projet est toujours en cours d'élaboration et il constitue une composante clé pour la réalisation du Document d'évaluation de projet (PAD). Le NSC et le chef d'équipe de projet de la Banque mondiale espèrent que le projet sera approuvé au cours de la prochaine période de référence. Le chef d'équipe de projet informera le NSC de la date d'approbation attendue après avoir examiné les documents justificatifs disponibles pour l'élaboration du PAD et avoir consulté l'équipe au sein de la Banque mondiale.

12.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Un accord a été conclu entre la Banque mondiale et Samdhana concernant la gestion d'une subvention de préparation de projet de 175 000 USD visant à appuyer les activités au cours de la phase de préparation. Avec ce financement, Samdhana a pris en charge deux réunions du NSC et l'avancement dans le document descriptif de projet. Trois membres du NSC se sont réunis avec l'équipe de la Banque mondiale pour discuter du document descriptif de projet, et se sont concentrés sur l'Objectif de développement du projet, les domaines prioritaires et les garanties. Une réunion de suivi a été organisée en avril pour permettre à tous les membres du NSC d'examiner le document descriptif de projet proposé. Au cours de cette réunion, le NSC a élaboré le cadre logique du Projet et son orientation stratégique. Les deux documents serviront d'orientation stratégique du NSC à l'intention de Samdhana pour la planification de la mise en œuvre du Projet, notamment la dotation en personnel et les objectifs. Les deux documents ont été soumis à la Banque mondiale et constituent des éléments clés pour l'élaboration du PAD. Deux consultants ont aidé le NSC à affiner le cadre logique, et à transformer l'orientation stratégique en un document descriptif de projet. Les consultants ont également rencontré l'équipe de la Banque mondiale pour tenter de réduire l'écart entre les attentes du NSC et les exigences de la Banque mondiale.

En juin 2016, une équipe indonésienne, comportant deux membres du NSC, un représentant du Samdhana Institute et un représentant de la Banque mondiale, s'est rendue au Pérou et au Brésil pour en apprendre davantage sur les modèles visant au renforcement de la sécurité foncière des peuples autochtones et des populations locales sur les terres forestières et à la gestion durable des ressources de façon respectueuse des cultures traditionnelles (par ex. les réserves d'extraction ; RESEX au Brésil) ; sur les liens avec le FIP et la mise en œuvre du DGM (voir photo, figure 5). La Banque mondiale a fourni le soutien financier et logistique nécessaire à cet échange. Une vidéo sur cet échange (en indonésien) peut être visionnée ici : https://www.youtube.com/watch?v=MQROFF4jsxQ.

Figure 5. Le NSC et la NEA du DGM Indonésie ont participé à un échange avec le Brésil et le Pérou. On les voit ici en réunion avec des membres de la communauté autochtone de Santa Rosa au Pérou.

Mécanisme de résolution des différends

Aucune information fournie pour cette période.

12.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Le NSC a été confronté à des difficultés importantes qui ont entraîné des retards dans le recrutement des consultants. Il existait peu de consultants spécialisés dans les questions de parité homme-femme dotés d'une expérience dans les normes de programmation de la Banque mondiale. Les personnes existantes ont proposé de plus longues périodes de prestation et des tarifs journaliers supérieurs à ceux qui étaient prévus dans le budget. Pour surmonter ces difficultés, Samdhana a eu recours aux médias sociaux pour aider à la recherche de consultants. En outre, Samdhana a consulté la Banque mondiale en vue de réviser le plan de passation de marchés.

12.5. Prochaines activités

Samdhana a l'intention de soutenir trois grandes activités du NSC au cours de la prochaine période de référence :

- Achèvement du document descriptif de projet – orientation stratégique, composantes de projet, couverture géographique, domaines prioritaires, cadre logique (PDO, indicateurs, activités et objectifs), dotation en personnel et budget, description des activités pour chaque composante. Cela se fera par le biais d'une réunion du NSC prévue en août 2016.

- Approbation du PAD par le NSC. Le NSC exige un examen final avant que le PAD soit soumis à la Banque mondiale pour approbation.
- Validation du projet et sensibilisation. Après l'approbation du PAD par le NSC, chaque membre du NSC communiquera le document descriptif de projet à ses « mandants », c'est-à-dire les personnes qui ont participé à la réunion régionale des PAPL. Les membres du NSC fourniront des informations sur l'orientation stratégique du Projet, la couverture géographique, les domaines prioritaires, le processus d'accès aux fonds, et les critères que le DGM Indonésie va appliquer dans la sélection des sous-projets.

13. Mexique

Réunion du DGM Mexique pour la sélection d'un sous-comité régional pour la péninsule du Yucatan

13.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Mexique

Contexte

Les forêts mexicaines couvrent environ un tiers de la superficie du pays et représentent une source essentielle de subsistance pour quelque 12 millions de personnes. Soixante-dix pour cent des terres mexicaines relèvent de la catégorie des « ejidos », c'est-à-dire qu'elles sont soumises à un régime foncier communautaire spécifique au

Mexique. Au-delà de leur important rôle social et économique, les forêts mexicaines abritent aussi certains des niveaux de biodiversité les plus élevés au monde. Le Mexique est un leader reconnu dans le domaine de la gestion forestière, avec plus de 2 000 communautés qui gèrent les forêts en suivant un plan approuvé. Des pratiques non durables de gestion des terres, comme le déboisement, le pâturage forestier, la collecte de bois de feu et les feux de forêts, menacent les forêts du Mexique. En outre, la variabilité des conditions météorologiques et les changements climatiques entraînent une plus grande incertitude, particulièrement en termes de sécurité alimentaire, et risquent d'exacerber les menaces qui pèsent sur les forêts mexicaines. Sur la base des recommandations de la Stratégie nationale REDD+ du Mexique, le DGM Mexique a ciblé les groupes de PAPL dans trois sous-régions : Péninsule du Yucatan, Oaxaca, et Jalisco.

Objectifs

Le DGM Mexique va soutenir le dialogue et les processus participatifs avec les groupes de parties prenantes, de la façon décrite dans la Stratégie nationale REDD+ pour le Mexique. Bien que les objectifs spécifiques du Projet national pour le Projet DGM Mexique n'aient pas encore été définis, les éléments suivants sont en cours de discussion :

- Création de différents systèmes de financement pour aider des actions visant à éviter la déforestation et la dégradation des forêts
- Renforcement des organisations et des coopératives qui soutiennent des activités à faible émission de CO2
- Renforcement des capacités (administratives et techniques) des communautés et des organisations sociales
- Suivi, communication et évaluation, pour mesurer et rendre compte des progrès et des réalisations au sein du DGM et auprès de publics extérieurs
- Examen du cadre juridique et institutionnel et élaboration de propositions pour améliorer les politiques et programmes dans les secteurs participant au DGM, grâce à des processus participatifs.

Les composantes envisagées pour le projet DGM Mexique sont les suivantes :

Composante 1 : Mécanismes de financement pour la gestion communautaire des forêts (environ 3,6 millions USD).

Cette composante comprendrait un fonds renouvelable et un capital de démarrage pour soutenir la mise en œuvre, sur la base des besoins des communautés, de projets portant sur la gestion des terres communales en lien avec les domaines suivants :

- Évitement de la déforestation et de la dégradation des forêts par la gestion durable des forêts
- Protection des services écosystémiques
- Préservation et renforcement des zones forestières en tant que puits de carbone
- Récolte durable du bois d'œuvre et des produits forestiers non ligneux
- Systèmes agricoles productifs à faible intensité carbone
- Développement et renforcement des entreprises forestières communautaires en utilisant des mesures sociales et administratives appropriées

Composante 2 : Renforcement des capacités et appui institutionnel (Environ 1,5 million USD).

Cette composante soutiendrait le renforcement des capacités en améliorant les compétences de gestion et l'expertise technique dans la foresterie communautaire :

- En offrant une formation et des orientations sur les avancées technologiques aux communautés et aux agriculteurs
- En développant des réseaux pour le partage des connaissances entre les populations dépendantes des forêts et les entreprises forestières communautaires
- En soutenant les stratégies visant à communiquer sur l'avancement et les résultats des projets, et à identifier et diffuser les enseignements tirés à des publics internes et externes.
- En favorisant des opportunités de partager les expériences et les meilleures pratiques relatives à REDD+ entre les membres de la même communauté et entre différentes communautés

Composante 3 : Gestion de projet, suivi et évaluation (environ 0,9 million USD).

Cette composante vise à soutenir les activités qui renforcent les capacités des peuples autochtones et des communautés locales à suivre, superviser et évaluer les activités de projet. Cette composante couvrirait aussi les frais supplémentaires engagés par la NEA dans la mise en œuvre des sous-projets.

13.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

Le NSC du DGM Mexique est composé de 15 représentants (13 hommes et 2 femmes), 5 de chacun des Sous-comités régionaux créés dans les trois régions cibles de Jalisco, Oaxaca et la péninsule du Yucatan. Au sein du NSC, un Secrétariat technique (ou comité exécutif) a été créé, composé de cinq membres du NSC. Chaque Sous-

comité régional a un rôle décisionnel primordial et apportera son assistance au NSC du DGM Mexique en participant aux activités de planification, de mise en œuvre et de suivi dans leurs régions respectives en se basant sur les plans de travail convenus conjointement avec le NSC. Le Règlement intérieur du NSC est actuellement en cours d'élaboration, tout comme les principes, les critères et les directives opérationnelles. Le NSC est en train de travailler à élaborer des Termes de référence pour la sélection de la NEA.

13.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Au Mexique, les activités menées pendant la période ont été axées sur la préparation de projet et la mise en place du NSC. Les trois principaux résultats enregistrés sont :

- Mise en place du NSC au travers d'un processus de sélection participative qui a associé des peuples autochtones et des communautés locales des trois régions ciblées (Jalisco, Oaxaca et Péninsule du Yucatan)
- Création de trois Sous-comités régionaux comprenant des représentants des peuples autochtones et des communautés locales des trois régions. Ces Sous-comités sont des organes subsidiaires du NSC pour les actions relatives à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des activités du DGM
- Information sur le développement de modèles de financement alternatifs pour renforcer les initiatives sociales, économiques et environnementales

Mécanisme de résolution des différends

Aucune information fournie pour cette période.

13.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Le processus de consultation intensive qui a précédé la création du DGM au Mexique a généré des attentes en voyant dans le DGM une opportunité de répondre aux préoccupations soulevées de longue date par différents groupes sociaux dans le pays.

Cette question a en partie été traitée par la mise en place de trois Sous-comités régionaux incluant des représentants des PAPL des trois régions cibles. Les Sous-comités régionaux jouent un rôle fondamental dans la conception du NSC, car ce sont les entités qui prennent les décisions au niveau de chacune des régions dans lesquelles travaille le DGM.

13.5. Prochaines activités

Au cours de la prochaine période de référence, le DGM Mexique va organiser cinq réunions entre les membres du NSC et les communautés, les organisations sociales, les représentants des Conseils consultatifs techniques de REDD+ dans les trois régions cibles, et les représentants du Conseil consultatif des Peuples autochtones, qui soutient la Commission pour le développement des peuples autochtones.

Les activités de mise en œuvre prévues pour la prochaine période de référence sont les suivantes :

- Élaboration de TdR pour l'élaboration du Manuel des procédures opérationnelles de projet
- Réunion du Secrétariat technique du DGM Mexique
- Réunion des trois Sous-comités régionaux
- Réunion du NSC

14. Mozambique

Les membres du comité intérimaire du DGM Mozambique participent à un échange de connaissances Sud-Sud au Brésil en mai 2016.

14.1. Vue d'ensemble du projet du DGM Mozambique

Contexte

Dans le contexte du Mozambique, une communauté locale est un groupe de familles et d'individus vivant dans une zone territoriale au niveau local visant à défendre des intérêts communs en protégeant les habitations, les zones agricoles (cultivées ou en jachère), les forêts, les sites d'importance culturelle, les pâturages, les sources d'eau, les zones de chasse et le développement. Pour des raisons socio-culturelles et politiques, le terme « autochtone » n'est pas applicable au Mozambique (Loi foncière n°19/97 du 1er octobre Article 1).

Au Mozambique, les priorités pour le financement du FIP ont été identifiées en se basant sur les principales causes de déforestation et de dégradation des forêts, comme indiqué dans la Stratégie nationale REDD+ et le FIP. Les projets du FIP et du DGM seront tous deux mis en œuvre dans 14 districts, parmi lesquels 7 dans la province de Cabo Delgado (nord du Mozambique) et 7 dans la province de Zambézie (centre du pays).

Cabo Delgado (nord du Mozambique)

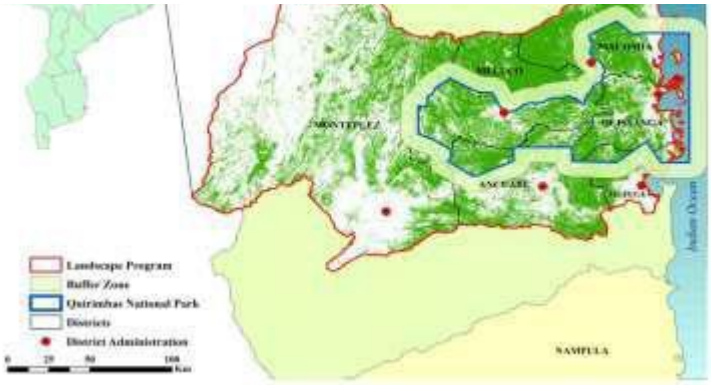

Superficie totale : 913 000 hectares (7 districts)
Population : 160 000 (dont 48 % vivant au-dessous du seuil de pauvreté)
Taux de déforestation : 0,31 % (5 522 hectares par an).
Districts concernés : Ancuabe, Macomia, Metuge, Quissanga, Meluco, Montepuez et Ibo.

Figure 7a Carte de la province de Cabo Delgado

Zambézie (centre du Mozambique)

Superficie totale : 3,8 millions d'hectares (7 districts) dont ***59 %*** couverts par des forêts.
Population : 1,2 million (70 % vivant sous le seuil de pauvreté).
Taux de déforestation : 0,80 % (18 000 hectares par an).
Districts concernés : Gile, Ile, Pebane, Alto Molocué, Maganja da Costa, Mocubela et Mulevala.

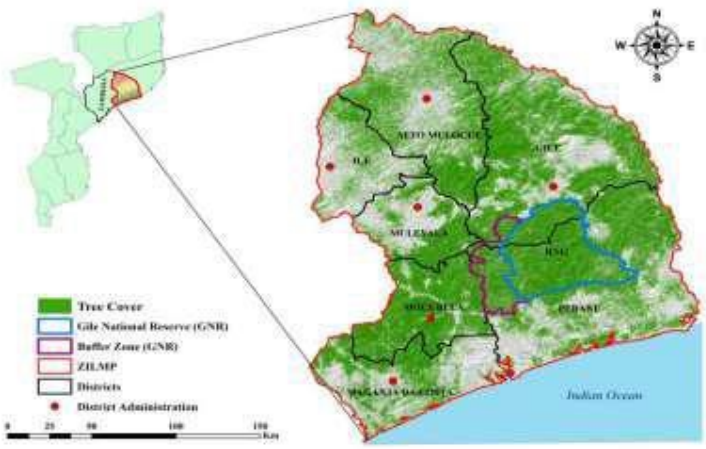

Figure 7b Carte de la province de Zambézie

Objectifs

Les activités du FIP sont menées à deux niveaux : (i) le niveau national, axé sur les réformes politiques et juridiques, la gouvernance et le renforcement des capacités dans le but de créer les conditions nécessaires à un changement positif ; et (ii) le niveau « paysager », axé sur la mise en œuvre d'activités sur le terrain dans des zones géographiques spécifiques (Cabo Delgado et Zambézie) et dans le secteur privé.

L'objectif du DGM Mozambique est de renforcer les capacités des communautés locales à participer à la gestion durable des forêts et des terres dans les zones de mise en œuvre du FIP, et dans les processus de REDD+ aux niveaux local, national et international. La Note conceptuelle du projet est actuellement en discussion.

Les Composantes du Projet du DGM Mozambique sont :

Composante 1 : Développement et renforcement des capacités pour une utilisation durable des ressources naturelles

Cette composante financera le renforcement des capacités des communautés et des organisations communautaires à travers le pays. Les activités viseront à améliorer les connaissances et l'expertise des communautés dans le domaine des changements climatiques et de la gestion et de la planification forestière, et à développer les compétences de gestion des ressources financières des membres des communautés. Les activités viseront également à promouvoir le partage des enseignements tirés entre les communautés concernant leur participation au FIP, à REDD+ et aux processus de prise de décisions relatives aux changements climatiques aux niveau local et national. Les communautés et les organisations communautaires de tout le pays sont habilitées à proposer des activités dans le cadre de cette Composante.

Composante 2 : Promotion d'initiatives durables des communautés locales

Sous-composante 1 : Initiatives durables des communautés locales

Cette sous-composante vise au soutien des communautés locales et des organisations communautaires dans la mise en œuvre des sous-projets grâce à des subventions. Les sous-projets concernent des domaines d'action qui contribuent directement ou indirectement à réduire la déforestation tout en améliorant les moyens d'existence locaux. Seules les communautés et organisations communautaires situées dans les provinces de Zambézie et de Cabo Delgado seront habilitées à proposer des activités dans le cadre de cette Composante, conformément au FIP.

Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique aux bénéficiaires

Indépendamment du type d'activité, tous les bénéficiaires seront éligibles à une assistance technique et un soutien pendant la durée de leurs sous-projets respectifs. Cette sous-composante financera la

formation technique sur le terrain dans les secteurs des sous-projets sélectionnés, et sera adaptée en fonction des besoins des bénéficiaires au cours de la période de mise en œuvre du projet.

Composante 3 : Gestion de projet, suivi, évaluation, communication et sauvegardes

Cette composante financera les coûts supplémentaires engagés par la NEA pour s'acquitter de ses responsabilités, incluant, entre autres : (i) agir en tant que secrétariat du NSC ; (ii) assurer la coordination technique du projet, ainsi que le suivi et évaluation ; (iii) transmettre des rapports à la Banque mondiale et au GSC du DGM ; (iv) veiller à la bonne gestion financière et à l'audit du Projet ; (iv) concevoir et gérer le Mécanisme de résolution des différends ; (vi) superviser la mise en œuvre des sous-projets et évaluer les résultats et (vii) veiller à ce que les activités de communication, consultation publique et sensibilisation soient correctement menées. Cette composante financera également des études, l'élaboration du Manuel des procédures opérationnelles du projet, les frais de déplacement, et l'achat de matériel pour les activités administratives et le suivi.

Parties prenantes et bénéficiaires

À ce stade, les principales parties prenantes du projet sont les communautés locales, le secteur privé, les OSC et le gouvernement. Sur la base des discussions actuelles, les bénéficiaires directs pendant la phase de préparation devraient être des membres de la communauté et des femmes vivant dans les zones rurales, qui participeront à des programmes de formation destinées à aider leur inclusion dans le programme. Les communautés seront représentées par les Comités de gestion des ressources naturelles (CGRN) et les femmes rurales seront représentées par le mouvement pour les femmes rurales du Mozambique (MMMR) qui se définissent comme des associations de femmes mozambicaines (de toutes les provinces du pays) qui sont actives dans l'agriculture, l'élevage, le tourisme, l'artisanat, l'agro-industrie, l'exploitation minière, la pêche ou des activités liées.

14.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

À partir de septembre 2015, un certain nombre de consultations publiques régionales ont été organisées à travers le pays pour élire les représentants régionaux à un comité intérimaire, connu sous le nom du Groupe de travail DGM (GT-DGM). Un total de 270 personnes, dont 33 % étaient des femmes, ont participé à ces consultations. La Figure 8 montre la répartition des participants en fonction du secteur concerné.

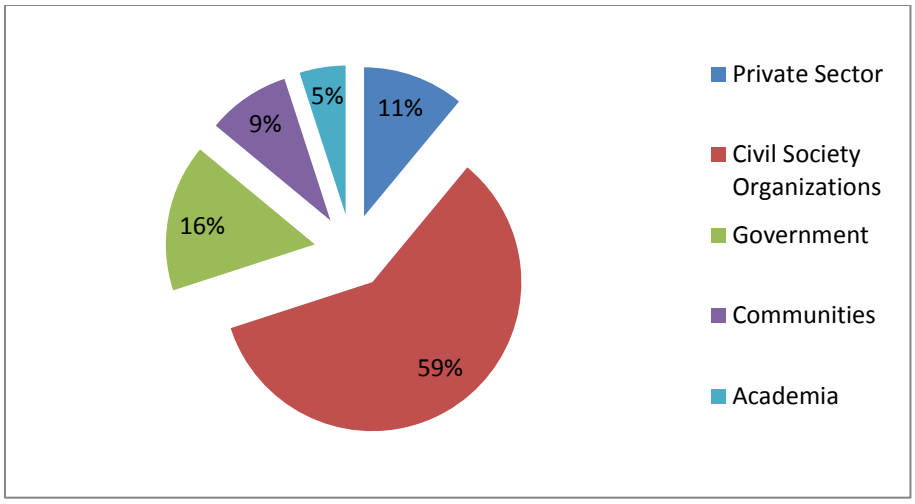

Figure 8. Répartition par catégorie des participants aux consultations publiques régionales pour présenter le DGM et élire des représentants au comité intérimaire (GT-DGM).

Le comité intérimaire a organisé des réunions régulières pour élaborer les lignes directrices pour la mise en œuvre du DGM au Mozambique. Un forum en ligne a été créé à l'intention des membres du comité intérimaire, des invités et des observateurs (Banque mondiale et UT-REDD) pour faciliter les discussions et les contributions et pour favoriser un processus de consultation plus rapide, transparent et harmonieux.

Le comité intérimaire a recommandé que le NSC comporte 17 membres, parmi lesquels au moins 5 femmes. La composition proposée comprend : représentants de la communauté (6), de la société civile (5), du mouvement de jeunes et de femmes (2), du gouvernement (2 observateurs), de la Banque mondiale (1 observateur), de la coordination du FIP (1 observateur). Les représentants communautaires au sein du NSC seront choisis par les représentants du CGRN et de la société civile et seront sélectionnés au travers d'un processus de vote basé sur des critères déterminés par le comité intérimaire. Les représentants du gouvernement et de la Banque mondiale seront définis par nomination, par des lettres d'invitation envoyées aux institutions concernées. En outre, il a été convenu que les OSC actives dans la gestion durable des ressources naturelles, et dans la participation effective des communautés locales dans les zones géographiques de mise en œuvre du projet, devraient être représentées au sein du NSC.

14.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Au cours de la période de référence, les activités au Mozambique ont été axées sur la phase de préparation. Les activités ont porté sur :

- La proposition de définition de la composition du NSC
- La proposition de composantes de projet pour le DGM Mozambique
- La soumission d'une proposition pour la création du forum en ligne destiné aux membres du comité intérimaire et aux observateurs invités (Banque mondiale et gouvernement au travers du MITADER, représenté par le département de la Gestion communautaire et UT-REDD+). Ce forum facilitera les consultations du DGM, en permettant des discussions et des contributions sur des points pertinents (par ex. Note conceptuelle de projet du DGM Mozambique).
- Dans le cadre du FIP et du DGM, en mai 2016, les membres du changements climatiques ont participé à un échange de connaissances Sud-Sud au Brésil, pour échanger sur les leçons tirées et renforcer leurs connaissances sur le développement durable et les changements climatiques, et discuté des initiatives actuellement menées au Brésil qui pourraient éventuellement être reproduites au Mozambique. Une vidéo sur cette expérience peut être consultée sur : https://www.youtube.com/watch?v=RqNWE52cOKQ

Mécanisme de résolution des différends

Aucune information fournie pour cette période.

14.4. Difficultés et problèmes rencontrés

L'une des plus grandes difficultés rencontrées au cours de cette période a consisté à parvenir à un accord sur la structure et la composition du comité intérimaire, notamment la décision sur la représentation des communautés.

Les autres difficultés identifiées à ce stade sont :

- La gestion des attentes au cours du processus de diffusion des informations et de mobilisation des communautés
- L'accent mis sur la faiblesse organisationnelle (manque de préparation) dans la mise en œuvre des projets DGM, liée aux activités initiales requises dans le processus complexe du DGM
- L'identification des sites dans les zones de mise en œuvre du projet, la définition des sous-projets éligibles, et l'élaboration de mécanismes pour garantir la durabilité du Projet

Pour résoudre ces problèmes, le DGM Mozambique a :

- Recommandé l'inclusion du CGRN en tant que représentant des communautés au sein du NSC
- Créé un forum en ligne pour faciliter les discussions et les contributions aux lignes directrices sur le document descriptif de projet DGM de façon rapide, transparente et efficace

14.5. Prochaines activités

- Former les représentants du CGRN et du MMMR sur les concepts et les processus du DGM
- Organiser la quatrième réunion du comité intérimaire
- Élaborer et valider le Document d'évaluation de projet
- Identifier des candidats pour la NEA du Mozambique
- Élaborer des lignes directrices sur la parité homme-femme et les questions relatives aux groupes vulnérables au sein du DGM
- Identifier les sites des sous-projets
- Préparer et diffuser la stratégie de communication pour le DGM Mozambique, notamment la production de spots et de feuilletons radio pour inclusion sur les radios communautaires

15. Pérou

15.1. Présentation générale du Projet Saweto du DGM Pérou

Contexte

L'Amazonie péruvienne compte plus de 73 millions d'hectares de forêt et le Pérou est l'un des 12 « pays mégadivers » de la planète. Près de 15 millions d'hectares de ces paysages essentiels sont possédés ou gérés par quelque 2 250 peuples autochtones qui vivent en Amazonie, même si les droits des peuples autochtones sur la majeure partie de ces terres n'ont pas été légalement reconnus. La déforestation au Pérou génère près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays, et le FIP du Pérou a déterminé que l'expansion agricole, les mégaprojets et la construction de routes pour l'exploitation non réglementée du bois d'œuvre étaient les principaux facteurs de la déforestation. Alors que la majeure partie de la déforestation se produit dans des zones sans droits fonciers légalement établis, on observe des taux de déforestation inférieurs dans les réserves territoriales constituées par les terres autochtones et des aires protégées.

Objectifs

Le Projet Saweto du DGM Pérou vise à « aider les peuples autochtones dans un certain nombre de communautés de l'Amazonie péruvienne dans leurs efforts d'amélioration de leurs pratiques de gestion durable des forêts. » Par le biais des deux principales composantes du projet, l'attribution de titres de propriété pour les terres et la gestion communautaire des forêts, le Projet Saweto du DGM Pérou compte apporter une contribution importante à la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts en Amazonie, tout en renforçant les capacités des peuples autochtones à gérer leurs terres et leurs ressources. Le projet comprend une troisième composante liée à la gouvernance et au développement durable, qui couvre la fourniture de services de secrétariat au NSC du Pérou, la fourniture d'une assistance technique aux agences d'exécution locales ainsi qu'un suivi et l'établissement de rapports. Les résultats escomptés pour le projet sont les suivants :

- Reconnaissance et enregistrement de 310 communautés autochtones (peuples autochtones en Amazonie) dans le Registre national des communautés autochtones ;
- Processus d'attribution de titres de propriété à 130 communautés autochtones, pour établir l'emplacement géographique et les limites physiques des terres d'une communauté autochtone et enregistrer officiellement le titre auprès d'entités nationales et infranationales ;
- Mise en œuvre de 75 sous-projets d'agroforesterie, de sécurité alimentaire, de production de produits non ligneux, et de produits ligneux à petite échelle par des fédérations et des organisations autochtones situées dans les régions de l'Amazonie.

Le Projet comporte trois composantes :

Composante 1 : Attribution de titres de propriété pour les terres autochtones en Amazonie (2,6 millions USD), avec deux sous-composantes :

Sous-composante 1.1 - Reconnaissance et enregistrement. Cette activité vise à soutenir l'enregistrement des peuples indigènes et des populations autochtones (IPNC[10]) sur le Registre national des communautés autochtones, au travers (i) de la fourniture d'une aide technique et juridique aux IPNC, et (ii) du financement de sous-projets sélectionnés et des coûts opérationnels associés pour les organisations d'IPNC.

Sous-composante 1.2 - Démarcation et attribution de titres de propriété. Cette activité visera à financer le processus de démarcation et d'attribution de titres de propriété qui établit l'emplacement géographique et les limites physiques des terres d'une communauté indigène et enregistre

[10]Le Pérou a défini les bénéficiaires éligibles comme étant uniquement les communautés indigènes et autochtones ; les communautés non autochtones sont exclues.

officiellement le titre pour au moins 130 communautés autochtones représentant au moins 780 000 hectares.

Composante 2 : Gestion des forêts autochtones (1,6 million USD). Cette Composante viendra soutenir la mise en œuvre de sous-projets d'agroforesterie, de sécurité alimentaire, de production de produits non ligneux, et de produits ligneux par des organisations d'IPNC vivant dans les communautés sélectionnées dans la région de l'Amazonie.

Composante 3 : Gouvernance et durabilité (1,3 million USD). Cette composante appuiera la gouvernance globale du DGM et les activités quotidiennes d'administration et de gestion financière des ressources du DGM.

Parties prenantes et bénéficiaires

Les principales parties prenantes ont été identifiées comme étant les peuples autochtones, le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, le Vice-ministère de la Culture, le Service national des aires protégées du Pérou (SERNANP), le Service national des forêts (SERFOR), les autorités régionales (10) et les ONG locales ayant des activités dans les zones du projet.

Les bénéficiaires directs sont les membres des quelque 2 250 communautés autochtones vivant dans les régions cibles en Amazonie, notamment un groupe de femmes qui dirigera un total de 24 sous-projets liés à la gestion forestière communautaire.

15.2. Mise en place du NSC et de la NEA, et approbation du projet

Le NSC du Saweto du DGM Pérou comprend cinq membres de chacune des deux organisations nationales de populations autochtones vivant dans la région amazonienne : l'Association interethnique pour le développement de la forêt péruvienne (AIDESEP) et la Confédération des nationalités amazoniennes du Pérou (CONAP). Le NSC de dix membres ainsi que ses règlements ont été mis en place en 2013. Le NSC comprend huit représentants des PA et deux représentants qui font partie de l'équipe technique d'organisations autochtones. Un membre du NSC est une femme. Le Saweto du DGM Pérou est le fruit du travail conjoint du NSC, de la Banque mondiale et de leaders des organisations régionales travaillant dans les zones où le projet sera mis en œuvre. Le Sous-comité du FIP a approuvé le projet en mai 2015 et le Conseil d'administration de la Banque mondiale l'a approuvé en septembre 2015. Le projet est entré en vigueur à partir de novembre 2015. La NEA, le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund) Pérou, a été sélectionnée par le NSC en 2014, et un contrat a été signé entre le WWF Pérou et la Banque mondiale en septembre 2015.

Le NSC au Pérou a défini des modalités de mise en œuvre spécifiques pour le Projet. Le Projet DGM Saweto Pérou sera mis en œuvre par le biais de représentants des 18 organisations et fédérations

autochtones régionales qui joueront le rôle de 18 agences d'exécution locales, ou d'intermédiaires de projet. Le WWF Pérou mettra en place des accords de mise en œuvre avec ces 18 intermédiaires de projet et fournira un appui administratif et une assistance technique dans la préparation des « propositions principales » des sous-projets. Le WWF Pérou travaillera directement avec les organisations régionales pour examiner et finaliser les propositions, pour s'assurer qu'elles soient conformes aux normes adoptées, et ensuite les soumettre officiellement au NSC pour examen et approbation finale. Le NSC passera contrat avec deux experts techniques pendant la période d'examen pour s'assurer que les propositions contribuent aux objectifs et aux indicateurs du projet DGM, et sont cohérentes sur le plan technique. Le NSC assurera le suivi des progrès par rapport à l'objectif de parité homme-femme du projet Saweto. Le Projet s'intéresse tout particulièrement aux sous-projets proposés par, ou principalement gérés par des femmes.

15.3. Avancement de la mise en œuvre au cours de la période de référence

Diffusion du Projet DGM Saweto Pérou auprès de plusieurs publics au niveau régional. Six ateliers régionaux ont été organisés pour diffuser le Manuel des procédures opérationnelles de projet du DGM Saweto Pérou aux 18 intermédiaires de projets. Au cours de ces réunions, le Mécanisme de résolution des différends et la Politique sur les conflits d'intérêts ont aussi été présentés et débattus. Suite à ces ateliers, les 18 intermédiaires ont organisé des réunions communautaires ou subnationales pour (i) faire connaître le Projet DGM Saweto Pérou, (ii) confirmer qui sont les intermédiaires de projet représentant les communautés autochtones au sein du Projet DGM Saweto Pérou, (iii) sélectionner les initiatives à soumettre pour le financement du DGM Saweto Pérou, et (iv) confirmer les engagements des membres des communautés à soutenir et fournir des contributions en nature au Projet DGM.

Figure 9. Six ateliers régionaux ont été organisés entre janvier et mars 2016.

Figure 10. Photos de 2 des 18 assemblées locales organisées entre mars et juin 2016.

Élaboration du Projet DGM Saweto avec des acteurs publics aux niveaux national et régional. Le NSC et les intermédiaires de projets ont organisé des réunions informelles avec des membres de la Direction régionale agricole (Direccion Regional Agraria - DRA), l'entité chargée de délivrer les titres fonciers au niveau régional. Le Projet Saweto du DGM Pérou a déjà organisé des réunions formelles qui ont abouti à la conclusion d'accords formels avec cinq des huit gouvernements régionaux, à savoir : Loreto, Ucayali,

San Martín, Amazonas, Satipo/Junín. Le DGM a aussi organisé des réunions préliminaires avec le ministère de l'Environnement (MINAM) et le ministère de l'Agriculture (MINAGRI), avec lesquels le DGM a commencé à identifier des activités complémentaires potentielles, notamment la réalisation de séances de formation sur les lignes directrices et les protocoles pour l'attribution de titres de propriété et la reconnaissance communautaire.

Figure 11. Réunions entre les membres du DGM et les autorités régionales des provinces Amazonas et Satipo.

Évaluation des capacités des intermédiaires de projets dans la gestion administrative et financière. Le WWF a évalué les capacités administratives des intermédiaires de projets en matière d'organisation, de mise en œuvre et d'établissement de rapports. En outre, le WWF a évalué la conformité des intermédiaires de projets avec les exigences légales pour accéder aux fonds du DGM, notamment les numéros d'identification fiscale, les procédures comptables pour l'enregistrement des dépenses, et les comptes bancaires, entre autres. Comme le montre le tableau 2, 10 intermédiaires sur 18 sont maintenant habilités à recevoir des fonds, alors que les autres doivent encore satisfaire aux exigences minimales.

Tableau 2. Évaluation financière des intermédiaires de projets dans le Projet Saweto du DGM Pérou

Region	Intermediary	Completed Level 1	Accounting of Funds Received	Quality of Accounting
YURIMAGUAS	OCCAAM	🟢	N/A	N/A
	ORPIAN-P	🟢	🟢	🟢
	CODEPISAM	🔴	🟢	🟢
	CORPI-SL	🟢	🟢	🟢
IQUITOS	FEMIAL	🔴	N/A	N/A
	FEPIBAC	🟢	🔴	N/A
	ACONAKKU	🔴	🟢	🟢
	ORPIO	🟢	🟢	🟢
UCAYALI	UCIFP	🔴	N/A	N/A
	CORPIAA	🟡	🟢	🟢
	FECONADIC	🔴	N/A	N/A
	ORAU	🟢	🟢	🟢
SELVA CENTRAL	OCAM	🟢	🟢	🟢
	CART	🟢	🟢	🟢
	FECONACA	🔴	N/A	N/A
	ARPI	🔴	🟢	🟢
CUSCO	COMARU	🟢	🟢	🟢
MADRE DE DIOS	FENAMAD	🟢	N/A	N/A

Présentation et approbation de 33 sous-projets sur la reconnaissance communautaire, l'attribution de titres de propriété et la gestion forestière communautaire. Le NSC a organisé deux réunions (24-25 mai et 29 juin-2 juillet) pour évaluer et sélectionner les sous-projets. L' « appel à sous-projets 2016 » s'est achevé le 4 juin. Chacun des 18 intermédiaires de projets a soumis un proposition principale. Globalement, 13 concernaient des sous-projets liés à la reconnaissance juridique des communautés comme autochtones, 10 sous-projets portaient sur l'attribution de titres de propriété, et 10 sur la gestion forestière communautaire. Le tableau 2 fournit des informations plus détaillées sur les propositions. Ces 33 sous-projets ont été approuvés au cours de la période de référence. Le budget final est encore en cours d'examen et aucun sous-projet n'a démarré sa mise en œuvre au cours de la période de référence. Les organisations responsables de la mise en œuvre, notamment les dirigeants autochtones et leurs équipes techniques, ont reçu une formation sur le Mécanisme de résolution des différends du DGM et les sauvegardes de la Banque mondiale.

Tableau 3. Total des sous-projets du DGM Saweto Pérou reçus pendant l'année 2016

		Subprojects - 2016 call				
Region	**Project Intermediaries**	**Community Recognition**	**Communty land titling**	**Community Forest Managment projects**		**No. Of communities**
				No. Of subprojects	**No. Of communities**	
Amazonas	OCCAAM	2	2	1	4	8
	ORPIAN	1	2			3
	Subtotal Amazonas	**3**	**4**	**1**	**4**	**11**
San Martin	CODEPISAM	12	4			16
	Subtotal San Martín	12	4	0	0	16
Loreto	ACONAKKU	3	3			6
	FEPIBAC	1	2	1	1	4
	CORPI	63				63
	ORPIO	43	3			46
	FEMIAL			1	1	1
	Subtotal Loreto	**110**	**8**	**2**	**2**	**120**
Selva Central	ARPI	7	3			10
	CART			1	15	15
	FECONACA	2				2
	OCAM			1	2	2
	Subtotal Selva Central	**9**	**3**	**2**	**17**	**29**
Ucayali	CORPIAA	4	5			9
	FECONADIC			1	4	4
	ORAU	9	1			10
	UCIFP	1	1	1	1	3
	Subtotal Ucayali	**14**	**7**	**2**	**5**	**26**
CUSCO	COMARU			1	1	1
MDD	FENAMAD	1		2	4	5
	Number of Communities	**149**	**26**	**-**	**33**	**208**
	Number of suprojects	**13**	**10**	**10**	**-**	**33**

Mécanisme de résolution des différends

Aucune plainte n'a été reçue au cours de la période.

Matériel de communication

Au cours des réunions avec les parties prenantes, le NSC et les intermédiaires de projet ont utilisé les supports préparés l'année dernière, notamment :

- Un document de bonnes pratique (en anglais et espagnol) expliquant le processus de conception du Projet Saweto du DGM Pérou, également diffusé au sein des instances internationales, notamment dans le cadre d'événements parallèles à la COP21 de la CCNUCC.
- Un document d'information de deux pages (en anglais et espagnol), qui résume les informations clés sur le projet DGM Saweto Pérou. La version anglaise a été diffusée à l'occasion de la COP21 de la CCNUCC tandis que la version espagnole a été diffusée à l'échelon local auprès des groupes autochtones et des autres parties prenantes.

15.4. Difficultés et problèmes rencontrés

Au cours de cette période, plusieurs questions ont été abordées :

- La modification du Manuel des procédures opérationnelles de projet Certains modèles et procédures ont dû faire l'objet de modifications afin de simplifier et réduire les formalités administratives dans les processus de conception et de sélection des sous-projets.
- La modification des objectifs du projet pour la première année. Au cours des six ateliers régionaux avec les dix-huit intermédiaires du projet, les contraintes observées dans la réalisation des objectifs de la première année ont été notées. Parmi celles-ci figurent le manque de capacités techniques et opérationnelles, des conflits de dates causés par des engagements antérieurs, et des conflits internes entre certains des 18 intermédiaires de projets, entre autres. Outre ces aspects figuraient aussi des critères techniques à prendre en compte (parmi lesquels le niveau de conflit, le soutien de l'autorité régionale et la concentration géographique des communautés), qui ont amené l'équipe à donner priorité à l'attribution de titres de propriété et au travail de reconnaissance communautaire pour des raisons de délais et de coûts afin de garantir l'efficacité du projet.

Au cours de cette période de référence, certains risques ont été identifiés et des mesures d'atténuation des risques ont été mises en place comme indiqué ci-dessous :

Risques	***Mesures d'atténuation des risques***
- *Les objectifs de reconnaissance et d'attribution de titres de propriété sont ambitieux et leur réalisation dépend de facteurs externes.* - *Certains gouvernements régionaux ne disposent pas de ressources financières et humaines suffisantes pour fournir un appui aux objectifs du DGM*	- *Établissement d'un dialogue et d'accords entre le DGM Saweto Pérou, les autorités régionales et le ministère de l'Agriculture*

- *Chevauchement de territoires autochtones et d'aires nationales protégées, et de zones de production forestière, entre autres*
- *Établissement d'un dialogue et d'accords entre le DGM Saweto Pérou, le Service national des aires protégées (SERNANP) et le Service national des forêts (SERFOR)*

15.5. Prochaines activités

Pour la période à venir, les principales activités prévues sont :

- Signature d'accords de dons pour des sous-projets entre le WWF Pérou et les 18 intermédiaires de projets (juin-juillet 2016)
- Début de mise en œuvre des sous-projets
- Révision des indicateurs de projet et élaboration des indicateurs de sous-projets
- Mise en œuvre de la page web du projet et du Mécanisme de résolution des différends
- Élaboration du plan de travail et du budget annuel 2017 du NSC

15.6. Enseignements tirés et succès

La mise en place d'accords généraux et de normes pour le bon fonctionnement du projet est fondamentale pour favoriser une meilleure compréhension entre toutes les agences d'exécution locales (énumérées dans les tableaux 2 et 3) Par exemple, les coûts des services et des produits diffèrent d'une région à l'autre en Amazonie, et entre intermédiaires de projet Pour cette raison, il a été nécessaire de convenir de « coûts standard » pour tous les types de dépenses tels que le transport local et le logement.

Le dialogue avec les autorités régionales et nationales requiert une solide volonté de s'engager et une bonne connaissance des points d'intérêt communs.

16. RDP lao

La RDP lao n'a pas poursuivi la mise en place de la structure du DGM au cours de cette période de référence et n'a pas été en contact avec le chef d'équipe de projet de la Banque mondiale. Le

représentant de RDP lao du comité de transition du GSC est en contact avec des représentants du gouvernement et devrait entamer des consultations au mois d'août.

17. Népal

Un comité provisoire a été créé en juin, avec sept organisations participantes, dont la plupart sont des structures de coordination nationale d'organisations de PAPL. Au cours de la première réunion, un coordinateur a été nommé, les membres du comité intérimaire ont reçu des informations sur le DGM, et un accord a été conclu pour lancer le processus visant à obtenir un soutien au projet du DGM Népal. Une réunion avec le chef d'équipe de projet de la Banque mondiale est prévue pour septembre afin de lancer le processus.

18. Guatemala

Le Guatemala a créé un comité intérimaire avec les membres de trois organisations fédératrices. Ce comité a organisé plusieurs réunions informelles pour échanger des informations et se prépare à annoncer formellement la création du comité intérimaire.

19. Équateur

La mission de la Banque mondiale en avril a été annulée en raison du tremblement de terre ; elle est maintenant prévue pour la prochaine période de référence.

20. Projet mondial

20.1. Project Mondial

L'objectif du Projet mondial est « d'organiser et de faciliter l'échange de connaissances et d'enseignements, le renforcement des capacités sur REDD+ et les questions relatives au changement climatique aux niveaux régionaux et internationaux, ainsi que de renforcer les réseaux et les alliances d'organisations de peuples autochtones et populations locales dans et entre les régions en vue d'améliorer leur représentation et leur pouvoir dans les forums politiques régionaux et internationaux ». Le Projet mondial sert de structure de coordination et de promotion de l'échange de connaissances et des apprentissages entre les PAPL dans les pays du DGM ainsi que dans les pays non membres du FIP, tout en assurant le rôle de Secrétariat du Comité de pilotage international du DGM (GSC). Le Projet mondial est divisé en trois Sous-composantes :

- Sous-composante 1 : Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale - Ateliers mondiaux, régionaux et infrarégionaux organisés avec des représentants des PAPL sur les aspects politiques et techniques relatifs à REDD+ ; diffusion d'informations pertinentes et adaptées au contexte culturel grâce à des plates-formes en ligne et des moyens de travail en réseau ; et diffusion mondiale auprès des partenaires concernés.
- Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique et de services de secrétariat au GSC du DGM - Préparation et organisation des réunions annuelles du GSC ; fourniture d'une aide aux membres du GSC dans des partenariats mondiaux ; création d'opportunités de leadership pour les PAPL et gestion du Mécanisme de résolution des différends du DGM au niveau mondial.
- Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification – Mise en place de la planification pour le Projet mondial ainsi que du suivi et de la préparation des rapports coordonnés à l'échelle de l'ensemble du DGM, y compris les Projets nationaux et le Projet mondial, en partenariat étroit avec les Comités de pilotage nationaux (NSC) au travers des Agences d'exécution nationales (NEA) de chacun des Projets nationaux du DGM.

20.2. Avancement de la mise en œuvre du Projet mondial au cours de la période de référence

La période de référence correspond au deuxième semestre de la première année de mise en œuvre du Projet mondial. Les temps forts du travail réalisé pendant la période sont les suivants : organisation d'une réunion de planification et de coordination avec les NEA existantes (janvier) ; organisation d'une visite de terrain au Ghana pour apporter un appui au processus de sélection du NSC (février) ; organisation de la Seconde réunion annuelle du GSC (avril) ; participation au Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones (mai) ; participation de la GEA et du GSC à la réunion des partenaires du FIP , activités préparatoires importantes (juin) en vue de l'organisation de la première Formation régionale du DGM au début de la prochaine période et sélection du logo et de l'identité visuelle du Projet mondial du DGM. Ces activités, ainsi que d'autres activités permanentes, sont décrites plus en détail ci-dessous.

20.2.1. Mise en œuvre de la Sous-composante 1 : Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale

a. Activités préparatoires pour les formations mondiales et régionales avec les PAPL sur les sujets relatifs à REDD+

Dans la Stratégie sur 5 ans et le Plan de travail, des activités importantes dans le cadre de la Sous-composante 1 du Projet mondial (Activités 1.1.1 à 1.2.7) sont liées à l'organisation de trois formations régionales et d'une formation mondiale par an avec des représentants des PAPL sur la politique et les sujets politiques et techniques liés à REDD+. Au cours de la période de référence actuelle, la GEA a réalisé la majorité des activités de planification nécessaires pour pouvoir organiser la première formation régionale, qui sera menée pour la région Afrique et doit avoir lieu à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 19 au 23 juillet 2016.

Le contenu et le programme de la réunion ont été finalisés par la GEA au cours de la période, et la majeure partie de la planification logistique a aussi été réalisée, avec l'aide cruciale du membre du GSC au Burkina Faso, ainsi que celle de l'UICN Burkina Faso assurant la fonction de NEA. L'objectif de la formation est de renforcer les réseaux et les alliances d'organisations de peuples autochtones et populations locales à l'intérieur et entre les régions africaines en vue d'améliorer leur représentation et leur pouvoir dans les forums politiques régionaux et internationaux. Au total, 35 participants, provenant de 11 pays africains et 3 réseaux régionaux, sont attendus. Les thèmes retenus pour la formation sont les suivants :

- 1re Journée : Présentation générale et échange sur le DGM

- 2e Journée : Point de vue des populations autochtones et des communautés locales sur les changements climatiques
- 3e Journée : Contribution des peuples autochtones et populations locales à l'atténuation des changements climatiques
- 4e Journée : Les peuples autochtones dans la politique climatique internationale
- 5e Journée : Compétences de négociation

b. Renforcer les alliances et les réseaux mondiaux de PAPL

Activités 1.41-5

La GEA se prépare à réaliser une analyse des réseaux sociaux en utilisant des données qui seront collectées au cours de l'Atelier de Formation régionale pour l'Afrique au Burkina Faso. L'analyse des réseaux sociaux permettra à la GEA de mieux comprendre les alliances et réseaux de PAPL existant en Afrique et de renforcer les canaux de communication et la coordination entre les dirigeants des PAPL dans toute la région africaine. L'analyse et les résultats préliminaires de cet exercice permettront de contribuer à un engagement approfondi et feront ressortir des pistes pour permettre à la GEA de renforcer son appui aux activités dans la région. Tous les résultats seront résumés et détaillés dans un rapport suite à l'atelier. Le même exercice sera effectué dans les formations régionales qui se tiendront en Asie et en Amérique latine au cours des deux périodes de référence suivantes.

L'Analyse des réseaux sociaux, c'est quoi ?
L'analyse des réseaux sociaux est un outil pour comprendre comment les informations et les ressources circulent à l'intérieur d'un réseau de personnes ou d'institutions. Elle permet de cartographier les relations, ou les liens, entre les parties prenantes. Cela peut s'avérer utile pour déterminer qui joue les rôles clés dans la diffusion des informations ou des ressources dans un réseau, et où se trouvent les obstacles pour accéder aux informations ou aux ressources. L'analyse des réseaux sociaux est également utile pour visualiser les relations de pouvoir entre les parties prenantes.

c. Communication et activités de sensibilisation

Dans le cadre de ses fonctions, la GEA réalise des activités de communication et de sensibilisation et soutient les activités de sensibilisation du GSC à l'échelle mondiale pour le Programme du DGM (Activités 1.5.1-9). Ceci l'amène à travailler étroitement avec les chargés de liaison responsables de la communication au sein des NEA des différents pays pour réunir les informations utiles sur l'avancement du projet. Au cours de la période de référence, la GEA a produit un certain nombre

de communications et de documents de sensibilisation visant à développer la sensibilisation sur le DGM, et à informer les parties prenantes des actualités importantes. Ce travail a porté sur :

- La création d'une identité visuelle - Le logo du DGM et de l'identité visuelle du DGM ont été finalisés, notamment des modèles pour tous les supports du DGM, notamment les fichiers PowerPoint, les invitations et les rapports. Le GSC a procédé à la sélection du logo final à partir des options préparées pour examen par la GEA. L'identité visuelle permet d'apporter un aspect cohérent aux supports créés par le DGM au niveau mondial. (Certains projets nationaux du DGM ont choisi d'utiliser leurs propres identités visuelles). Un guide d'utilisation du logo a été créé, qui offre des explications sur le symbolisme du logo, et établit des critères pour une utilisation acceptable du logo, notamment une utilisation avec des logos de partenaires, ainsi que les exigences en matière de couleur, taille et espacement.

- Une fiche d'information sur le DGM - Une fiche d'information actualisée sur le DGM a été finalisée en se basant sur le logo et les documents d'identité visuelle. La fiche d'information explique la structure et les objectifs généraux du DGM à destination des parties prenantes qui ne connaissent pas bien le programme.

- Bulletin du DGM - La GEA a publié un bulletin d'information bimestriel, comprenant des mises à jour sur les projets nationaux du DGM et sur les événements auxquels le DGM a participé. Le numéro 3 (janvier/février) et le numéro 4 (mars/avril) ont été préparés et diffusés au cours des événements du DGM et mis à disposition sur le site web mondial du DGM. Sur la base des commentaires reçus concernant le plan de travail des communications pour la 2e année, la GEA va réévaluer la fréquence et le meilleur canal de communication pour diffuser les informations actualisées sur l'avancement du DGM.

- Site web mondial du DGM - La GEA a continué d'assurer la gestion et la mise à jour du site web mondial du DGM, www.dgmglobal.org, au cours de cette période. Ce travail comprend la mise à disposition du public du Mécanisme de résolution des différends du DGM, la mise à jour régulière des pages des projets nationaux, et le téléchargement de documents pour les réunions dans la section réservée aux Membres, ainsi que la

publication sur le site web de messages sur différentes activités, sur des événements comme la réunion des NEA de janvier, les présentations du DGM au cours d'événements internationaux, et des mises à jour sur les projets nationaux. Au cours des six derniers mois, le site a reçu en moyenne 303 visites de 171 utilisateurs chaque mois. Le site web est maintenant lié à un compte Google Analytics, pour obtenir des informations plus détaillées sur le trafic du site web au cours de périodes plus longues ; les résultats seront disponibles au cours de la prochaine période.

- Médias sociaux sur le DGM – La GEA a récemment créé une Page Facebook pour la communauté mondiale du DGM (DGM Global Community Page) afin de créer des liens entre les parties prenantes du DGM (notamment les membres du GSC et des NSC, les représentants de la GEA et les PAPL participant aux formations régionales), et de partager des informations de façon rapide et informelle sur les activités mondiales du DGM, les activités des pays DGM et les informations provenant d'autres sources qui sont pertinentes pour les objectifs du DGM.

d. Événement parallèle du DGM au Forum permanent sur les questions autochtones des Nations Unies (UNPFII) en mai 2016

Le DGM a participé à différents événements au cours de l'UNPFII à New York, aux États-Unis, avec des contributions provenant aussi bien du Projet mondial que des composantes nationales. La Coprésidente du DGM originaire des Philippines et un représentant du DGM Pérou ont pris la parole au cours d'un panel organisé par la Banque mondiale le 11 mai, et se sont également exprimés au cours d'un événement parallèle du DGM organisé par la GEA, intitulé « Illustrer la façon dont des fonds directement gérés par les PAPL peuvent contribuer à l'adaptation, l'atténuation et à la résolution des conflits », le 13 mai 2016. Le Directeur de la GEA, la Coprésidente du DGM et le représentant du Pérou ont tous parlé des objectifs et de la situation du DGM devant un public composé d'environ 30 participants de peuples autochtones venant d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et de Russie.

La Coprésidente a présenté l'historique, les objectifs, la gouvernance et la structure de mise en œuvre du DGM en tant qu'exemple de financement direct pour les PAPL dans le domaine du financement de la lutte contre les changements climatiques. Le représentant du DGM Pérou a présenté une vue d'ensemble des avancées et des difficultés rencontrées dans la mise en place du projet national du DGM au Pérou, dans lequel le premier appel à propositions lancé par les

peuples autochtones en Amazonie visant à attribuer des sous-subventions pour financer des activités d'attribution de titres de propriété a récemment pris fin. Les présentations ont été suivies d'une discussion, animée par le Directeur de la GEA, pour explorer des sujets sur lesquels des échanges pourraient être importants dans les formations régionales en Amérique latine, en Asie et en Afrique.

Le directeur de la GEA, aux côtés de la Coprésidente DGM des Philippines et du représentant du Pérou, ont répondu aux questions des participants à l'événement parallèle sur le DGM organisé au cours de l'UNPFII, le 13 mai dernier à New York, dans l'État de New York. (Photo : équipe du DGM)

e. 10e Conférence internationale sur l'adaptation communautaire aux changements climatiques (CBA10)

Dans le cadre de l'activité 1.2.8 du plan de travail, un représentant du NSC du DGM d'Indonésie a reçu une aide pour assister à la CBA10 à Dacca, au Bangladesh du 24 au 28 avril 2016. La réunion était axée sur le renforcement de la résilience des communautés urbaines, et le représentant s'est exprimé dans un panel au cours d'une session le 26 avril sur le financement de l'adaptation au niveau des communautés urbaines, en expliquant le fonctionnement du DGM et la manière dont il travaille avec les PAPL. Il a expliqué le processus de création et la conception du projet du DGM en Indonésie, et a répondu aux questions du public. Les questions ont notamment porté sur la façon dont les pays ont été sélectionnés pour le DGM, et comment les PAP au Népal peuvent accéder au mécanisme.

f. 2.1.7 Participation de la GEA/du GSC aux réunions de l'OSCST à Bonn (mai)

Grace Balawag, Coprésidente du GSC et Johnson Cerda, de la GEA, ont participé à la 44e réunion de l'OSCST à Bonn aux titres suivants :

- Au cours de la 44e réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 44), l'équipe du DGM a axé ses efforts sur la fourniture d'un soutien à la plate-forme pour le partage de connaissances et la création d'un groupe de travail sur les connaissances traditionnelles.
- L'équipe a participé aux réunions de préparation et aux réunions quotidiennes du Forum international des Peuples autochtones sur les changements climatiques, qui ont apporté leur contribution aux négociations. L'équipe du DGM se coordonne actuellement avec le FIPACC pour participer aux futures activités prévues dans le cadre de la COP22.
- L'équipe a participé, en dialogue avec le gouvernement norvégien et sa délégation officielle, aux négociations de la SBSTA 44. En collaboration avec le FIPACC, l'équipe du DGM a soutenu les propositions présentées par les peuples autochtones pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, ainsi que la demande d'un soutien supplémentaire au cours de la COP22.
- L'équipe a informé les délégués des peuples autochtones du Népal des activités du DGM. L'équipe du DGM a communiqué des informations sur la Deuxième réunion du GSC du DGM à Kinshasa sur le statut des nouveaux pays, notamment les recommandations pour la mise en place du NSC du DGM.
- Un contact avec des réseaux de PAPL de pays non membre du FIP et des réseaux autochtones pour l'Afrique et une coordination des activités de préparation pour la Formation régionale pour l'Afrique du DGM sur les changements climatiques, sont prévus en juillet 2016 à Ouagadougou, au Burkina Faso.

20.2.2. Mise en œuvre de la Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique et de services de secrétariat au GSC

Dans le cadre de cette composante, la GEA réalise un certain nombre d'activités visant à faciliter la gestion efficace, responsable et transparente du Projet mondial du DGM, ainsi que la supervision du programme du DGM par le CGC. Trois activités importantes ont été menées au cours de la période de référence dans le cadre de cette sous-composante : organisation de la 2e Réunion annuelle du GSC, organisation de la réunion de planification et de coordination de la NEA et lancement du Mécanisme de résolution des différends et de la procédure de traitement des plaintes (GRM).

a. 2e réunion annuelle du GSC

Dans le cadre des Activité 2.1.1-9, la GEA a organisé la 2e Réunion annuelle du GSC, qui s'est tenue à Kinshasa, en République démocratique du Congo du 25 au 28 avril 2016, avec l'aide fournie par la NEA du DGM (Caritas) et le Coprésident du GSC à Kinshasa. Aux membres des comités du Burkina Faso, de RDC, du Ghana, d'Indonésie, du Mexique et des Philippines se sont joints des observateurs du DGM de Côte d'Ivoire, du Mozambique et de République do Congo. Les membres du GSC originaires du Pérou et du Brésil étaient absents. La Banque mondiale, le Programme d'investissement pour la forêt et Caritas RDC ont aussi participé en qualité d'observateurs.

Au cours des séances, les projets nationaux du DGM et le Projet mondial ont fait le point sur la mise en œuvre, et les membres ont approuvé à titre provisoire le Plan de travail et le Budget pour la deuxième année du projet mondial (en attendant les réponses de la GEA aux demandes de clarification et de modifications formulées par le GSC) et un Cadre commun de suivi et de notification pour le programme. Le Comité a voté la création de trois sous-comités : un Sous-comité temporaire chargé du Plan de travail et du Budget visant à examiner les recommandations relatives au Plan de travail et au budget pour la deuxième année, un Sous-comité chargé du Mécanisme de résolution des différends, et un Sous-comité chargé des Communications, du plaidoyer et de la sensibilisation. [Annex D]

La réunion a coïncidé avec deux événements organisés dans le cadre du projet national du DGM de RDC ; le directeur du cabinet du ministre de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du Développement durable de RDC était présent aux côtés des membres du Comité de pilotage international du DGM (GSC), pour annoncer le lancement du projet national du DGM en RDC et lui apporter son soutien, et le jour suivant, le Directeur national de la Banque mondiale a rejoint Caritas RDC pour signer un accord de don faisant de Caritas la NEA du pays.

b. Sensibilisation auprès des partenaires mondiaux

La GEA examine avec le Groupe de travail international pour les affaires autochtones les possibilités de mener des études de cas sur les impacts des CPDN sur les droits des PAPL dans les pays du DGM.

Le Secrétariat du FEM a fait part de son intérêt à envisager des activités conjointes communes avec le Projet mondial. L'équipe du DGM a entamé un dialogue avec Yoko Watanabe du Secrétariat pour identifier de futures opportunités.

c. Sensibilisation auprès des réseaux régionaux de PAPL

Afrique

L'atelier de Formation régionale pour l'Afrique sur le DGM, qui doit se tenir à Ouagadougou, au Burkina Faso du 19 au 23 juillet, s'accompagnera de la participation de 35 représentants des PAPL provenant de 11 pays, ainsi que de trois réseaux régionaux de PAPL africains : Alliance internationale, MPIDO, et IPACC. Parmi les principaux objectifs de cet atelier figurent le renforcement des réseaux et des alliances d'organisations de PAPL à l'intérieur et entre les régions africaines en vue d'améliorer leur représentation et leur pouvoir dans les forums politiques régionaux et internationaux.

L'équipe du DGM a aussi pris contact avec le MPIDO pour envisager des opportunités d'activités conjointes sur les changements climatiques en Afrique.

Amérique latine

Les PAPL du Guatemala ont organisé une réunion avec des représentants du gouvernement pour discuter du DGM. Johnson Cerda a présenté le statut et les avancées des pays du DGM au cours de la réunion.

d. Travail de sensibilisation en préparation du Congrès mondial de la nature de l'UICN

Le Projet mondial du DGM, en collaboration avec le DGM Brésil et le DGM Burkina Faso, va animer un atelier de renforcement des capacités organisé par la GEA au Congrès mondial de la nature de l'UICN à Hawaii en septembre 2016. L'objectif de cet atelier est de permettre un dialogue interactif entre les différents acteurs qui participent aux enjeux qui concernent directement les PAPL, pour échanger sur les connaissances et l'expérience acquises dans l'accès direct aux financements climatiques pour renforcer les initiatives de conservation dans les territoires et les communautés des PAPL. Parmi les autres partenaires de cette séance figurent Sotz'il (une organisation autochtone du Guatemala), Groupe spécialisé sur les peuples autochtones, le droit coutumier &

environnemental & droits humains (SPICEH)/CEESP (UICN), et Tebtebba (Centre international des peuples autochtones pour l'éducation et la recherche sur les politiques).

L'équipe du DGM va également participer au panel « Accéder aux financements mondiaux : opportunités de financement pour les peuples autochtones et les populations locales » (« Accessing Global Finances : Funding Opportunities for Indigenous Peoples and Local Communities), organisé par l'Initiative Équateur à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN.

e. Collaboration avec la Banque mondiale, le FIP et d'autres partenaires

La GEA du DGM a participé à une séance de brainstorming les 18 et 19 février 2016 à la Banque mondiale. La réunion de deux jours organisée par le FIP a réuni un large éventail de parties prenantes du FIP pour évaluer les progrès de ce dernier et apporter des contributions sur une proposition de stratégie destinée au Sous-comité des bailleurs de fonds du FIP au cours de la réunion semestrielle de juin à Oaxaca, au Mexique. La GEA a insisté sur le soutien du FIP en faveur du DGM en tant que dispositif innovant et unique permettant aux PAPL d'accéder directement à un financement de la lutte contre le changement climatique, et avec lequel des résultats positifs ont déjà été enregistrés.

Le 25 mai, la GEA a rencontré Elisabeth Forseth (NORAD), et le représentant du sous-comité du FIP pour la Norvège, afin d'échanger sur les avancées du DGM, ainsi que sur les projets de la Norvège visant à soutenir les initiatives REDD+ dans le cadre du FIP et des programmes bilatéraux du gouvernement.

Dans le cadre de la Réunion des pays pilotes du FIP à Oaxaca, au Mexique, la GEA du DGM a organisé un panel lundi 13 juin, dans lequel elle a fait le point sur la « mise en œuvre du DGM dans les pays pilotes du FIP ». Animé par Vince McElhinny de la GEA, le panel a fait le point sur l'avancement du DGM à destination du public du FIP, composé d'environ 200 représentants des donateurs, des autorités, des agences de mise en œuvre et de représentants d'OSC. Le panel a rassemblé les parties prenantes intervenant dans la conception et la mise en œuvre du DGM aux niveaux national et mondial. L'échange a porté sur le rôle des PAPL dans la gestion durable et la conservation des forêts, en particulier dans le cadre du plan d'investissement du FIP. Les intervenants ont discuté des avancées réalisées dans la mise en place du DGM aux niveaux national et mondial, des premiers projets financés par le DGM au Pérou et au Brésil, et des opportunités de collaboration et de coordination entre le DGM et les autres projets financés par le FIP.

Les membres du GSC du DGM et les coordinateurs du FIP ont souligné les avancées réalisées au cours de la Réunion des pays pilotes du FIP à Oaxaca. (Photo : Madhavi Pillai)

Les intervenants ont présenté un large éventail de points de vue sur le FIP et le DGM, parmi lesquels :

Manuel Aldrete, membre du Comité de pilotage international du DGM (GSC), originaire du Mexique, a insisté sur le fait qu'il existe d'importantes possibilités de collaboration entre les acteurs des gouvernements nationaux, comme l'Agence nationale des forêts du Mexique, la CONAFOR et le DGM dans la mise en œuvre des investissements du FIP et les autres priorités du FIP.

Marilen Puquio Arturo, membre du Comité de pilotage international du DGM, originaire du Pérou, a fait le point sur les avancées réalisées par le Projet Saweto du DGM Pérou, qui termine actuellement son premier appel à propositions de sous-projets et va approuver les neuf premiers sous-projets d'ici la fin juin. Le projet Saweto progresse en vue d'un objectif de projet ambitieux consistant à attribuer des titres de propriété à 130 communautés autochtones.

Grace Balawag, Coprésidente du GSC du DGM, originaire des Philippines, qui travaille avec Tebtebba et est observatrice au titre des populations autochtones à la FIP, a cité les réalisations importantes du Projet mondial du DGM en matière de gouvernance, sous la

forme d'un Comité de pilotage qui représente maintenant 14 pays forestiers tropicaux. Grace a également souligné l'importance du soutien des pays donateurs du FIP en faveur d'une initiative pionnière comme le DGM.

Ibrahim Lankoande, le Coordinateur du FIP du ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Burkina Faso a fait part de son optimisme quant au potentiel de collaboration entre le DGM et le gouvernement national dans la conception et la mise en œuvre du plan d'investissement du FIP au Burkina Faso. I. Lankoande a souligné l'engagement en faveur de l'inclusion sociale, avec l'accent qui est mis en particulier dans le DGM sur la parité homme-femme.

Marco Aurelio dos Santos, Coordinateur du FIP du ministère des Finances du Brésil, a expliqué que la structure unique du Comité de pilotage national (NSC) du DGM Brésil, qui comprend trois représentants du gouvernement avec voix délibérative, est le fruit d'un effort à long terme visant à bâtir un climat de confiance entre le gouvernement et les communautés autochtones. Le Brésil est actuellement le seul pays dont le NSC est structuré de cette façon. L'intérêt pour l'approche brésilienne était évident dans le récent échange bilatéral fructueux avec le Mozambique en mai 2016.

L'échange dynamique entre le gouvernement, les parties prenantes des communautés autochtones et des populations locales dans le DGM a permis de faire ressortir les avancées positives, les premières leçons à tirer de l'expérience et l'importance globale de l'initiative dirigée par les PAPL dans le Programme d'investissement pour la forêt, et au-delà.

f. Mécanisme de résolution des griefs et procédure de traitement des plaintes du DGM

Au cours de la réunion du GSC, la GEA a présenté les modifications finales apportées au GRM, qui ont été approuvées par le Comité (Activité 2.3.1-2). Le GRM a été publié sur le site web mondial du DGM et est actuellement en vigueur. Parmi les autres points de suivi abordés à la réunion du GSC figuraient le rôle de la GEA ; l'objet des plaintes et les réponses dans un délai imposé, la responsabilité de la GEA/NEA ; la médiation ; la création d'un Sous-comité chargé des différends (2 personnes - 1 an).

Soutien relatif aux Directives opérationnelles du DGM

Soutien aux processus de pays DGM pour mettre en place des NSC et sélectionner des NEA, notamment avec des visites de terrain selon les besoins, en collaboration avec les chargés de liaison mondiaux et nationaux du DGM à la Banque mondiale.

Les membres du GSC et l'équipe de la GEA ont été invités à participer à la première réunion des NSC au Ghana. L'équipe a partagé des informations sur la situation de la gouvernance dans chaque pays, notamment sur le statut des observateurs ; le NSC du Ghana a clarifié le rôle des

observateurs et identifié les principaux participants. L'équipe du DGM a fourni des informations sur les dernières décisions prises au cours de la 2e réunion du GSC du DGM à Kinshasa, en particulier la nécessité pour le Ghana de nommer son délégué ; cela s'est fait par consensus au cours de cette réunion du NSC. L'équipe du DGM a aussi organisé des réunions bilatérales avec les anciens membres du Comité de transition du DGM pour faire le point sur les activités mondiales et recueillir leurs points de vue sur le processus local visant à fournir ultérieurement des mises à jour aux membres du GSC.

L'équipe de la GEA a fourni des informations à des peuples autochtones au Guatemala, au Népal et en Équateur concernant les progrès de la composante nationale et de la composante mondiale du DGM. Le Guatemala a demandé une présentation Skype au cours d'une réunion interne avant la mise en place de son NSC provisoire. Dans le cas du Népal, la GEA a fourni des contacts visant à établir un dialogue direct avec le chef d'équipe de projet de la Banque mondiale et à planifier une première réunion d'ici septembre 2016

g. Réunion de planification et de coordination GEA-NEA

La GEA, dans le cadre de l'activité 2.6.2, a organisé une réunion de planification et de coordination avec les cinq Agences d'exécution nationales (NEA) existantes du DGM. La réunion a eu lieu au siège de la GEA à Arlington, en Virginie (États-Unis) du 26 au 28 janvier 2016. Parmi les participants figuraient :

- La Coprésidente du Comité de pilotage international du DGM, de la Fondation Tebtebba
- La NEA du DGM du Brésil, Centro de Agricultura Alternativa do Norte de Minas (CAA/NM)
- La NEA du DGM de République démocratique du Congo, Caritas
- La NEA du DGM du Pérou, le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund - WWF)
- La NEA du DGM d'Indonésie, l'Institut Samdhana
- La NEA du DGM du Burkina Faso, L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) Burkina Faso

Les principaux objectifs de la réunion étaient de créer et de convenir d'un cadre commun unique pour le suivi et la notification du DGM, de fournir un forum pour l'échange de connaissances sur les processus de mise en œuvre du DGM et de générer des informations pour soutenir le processus dans d'autres pays, de fournir des recommandations détaillées sur le GRM du DGM pour sa mise en œuvre dans chaque pays, et de mettre en œuvre une stratégie commune de communications et de sensibilisation.

La première journée de la réunion comprenait des présentations de tous les participants concernant leurs projets respectifs. La deuxième journée abordait le Cadre commun de suivi et de notification et comportait une présentation par chaque NEA de leurs indicateurs de projet, suivie par une proposition par la GEA de premier projet d'énoncés des résultats et d'indicateurs communs. Les participants ont formulé d'importants commentaires sur le contenu et la conception du cadre logique, qui ont été intégrés dans le projet final.

Au cours de la troisième journée, la GEA a présenté le GRM et la procédure de traitement des plaintes, ce qui a été suivi par une discussion au sein du groupe sur la façon dont le GRM va être mis en œuvre. Dans l'après-midi, une séance consacrée au partage d'expérience et à divers sujets d'intérêt particulier a été organisée, suivie par une discussion sur les objectifs de communication communs dans l'ensemble du programme. Des informations plus détaillées, incluant les principaux sujets d'intérêt débattus et les étapes de suivi, sont disponibles dans le Compte-rendu de Réunion de planification et de coordination GEA-NEA du DGM préparé par la GEA le 29 janvier 2016 [Annex C]

20.2.3. Mise en œuvre de la Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification

La Sous-composante 3 comprend des activités visant à planifier le Projet mondial, réaliser le suivi et la notification pour le Projet mondial, et coordonner le suivi et la notification dans l'ensemble des 15 projets DGM qui composent le programme du DGM. Au cours de la période, la GEA a finalisé le Cadre commun de suivi et de notification, qui sera utilisé pour le programme au cours des 5 prochaines années.

a. Planification pour le Projet mondial

En préparation de la réunion GSC tenue en Avril, la GEA a préparé le plan de travail de FY17 et le budget à soumettre à la Banque mondiale et à la GSC. Lors de la réunion de la GSC, les membres du Comité ont approuvé le plan de travail et le budget. Il a été décidé qu'un sous-comité sur le plan de et le budget, composé des membres de la GSC du Mexique et du Burkina Faso, se réunirait pour discuter des modifications possibles au plan de travail. Suite à la réunion GSC, la GEA a examiné neuf clarifications budgétaires et recommandations avec les représentants du sous-comité en charge du budget et a fourni des informations supplémentaires au besoin. La recommandation émise par le sous-comité d'approuver la résolution des questions budgétaires a été envoyée aux coprésidents de la GSC et à la pleine GSC pour approbation par courrier. Le budget de l'année 2 et plan de travail ont été approuvés par la GSC à partir du 5 Juillet, et le budget a été présenté à la Banque mondiale pour non-objection la semaine du 15 Juillet (hors période de référence actuelle). Il a été proposé pour un nouvel examen par la GSC que le statut

du comité du budget spécial devrait être un organe permanent. Les coprésidents et la GEA faciliteront l'échange de vues des membres de la GSC et agira en conséquence.

b. Élaboration d'un Plan de suivi et de notification coordonné pour le Programme du DGM

Dans le Document de programme du DGM, la GEA a pour tâche de développer et coordonner un cadre commun de suivi et de notification pour l'ensemble des Projets nationaux du DGM ainsi que pour le Projet mondial du DGM, qui sert de fonction d'apprentissage et rend compte de l'avancement du DGM dans le sens des résultats attendus aux Membres du GSC, à la Banque mondiale et au Sous-comité du FIP. Pour remplir ce mandat, et conformément aux demandes formulées lors de la première réunion du GSC, la GEA a élaboré un Cadre de suivi et de notification qui a été finalisé au cours de la période. Le cadre comprend :

- La Théorie du changement du DGM, élaborée sur la base des documents décrivant la façon dont les 14 projets DGM vont travailler ensemble dans le sens de l'objectif du programme ;
- Le Cadre logique du Programme du DGM, incluant les énoncés des résultats et les indicateurs au niveau des produits, des résultats et des objectifs, conçus pour suivre l'avancement de l'ensemble des 14 projets DGM ;
- Des Modèles de notification fournis par la GEA aux NEA pour soumettre les informations nécessaires aux Rapports semestriels du programme.
- Le Projet de Guide de suivi et de notification pour les NEA

La Théorie du changement et le Cadre logique ont tous deux été approuvés par les Membres du GSC au cours de la 2e réunion annuelle. Le Cadre de suivi et de notification, avec des notes explicatives sur les indicateurs, sera fourni aux NEA, et sera utilisé à partir du 3e Rapport sur la mise en œuvre du Programme du DGM.

c. Soumission des Rapports semestriels d'avancement de la mise en œuvre du DGM

Dans le cadre des Activités 3.3.1-3.3.5, le Premier rapport d'avancement semestriel sur la mise en œuvre du Projet mondial a été soumis le 1er mars à la Banque mondiale, couvrant la période s'étendant du 1er juillet au 31 décembre 2016. En outre, la GEA a collecté des informations sur l'avancement des projets nationaux et a rédigé le Rapport d'avancement du Programme du DGM, qui a été soumis à la Banque mondiale le 15 mars. Les deux rapports ont été traduits en français, espagnol et portugais et mis à la disposition des membres du GSC avant la 2e réunion annuelle.

20.3. Enseignements tirés et succès

- La première année du projet a été consacrée à la mise en place du cadre de gouvernance. Toutes les différentes politiques, règles et procédures sont le fondement de ce qui distingue cette initiative de nombreuses autres.
- Tous les efforts visant à construire un cadre de gouvernance robuste pour cette initiative sont importants pour la responsabilité budgétaire et la gestion du projet. Ce projet s'est notamment fixé pour engagement de se conformer aux normes les plus strictes, ce qui permettra de créer des opportunités pour accéder à des financements dans un proche avenir.
- Ce projet se distingue notamment par le fait qu'il dispose d'un mécanisme de règlement des différends.
- Le fait de travailler avec 14 groupes représente une difficulté dans la mesure où il faut faire progresser l'ensemble du groupe au même rythme. L'écart entre les degrés d'avancement des différents pays offre la possibilité de tirer parti de l'expérience des pays qui sont plus avancés dans le processus.
- Échange de connaissances entres les NEA : cela a été une occasion précieuse pour les ONG chargées de la mise en œuvre du DGM dans chaque pays d'échanger sur leurs expériences. À l'avenir, il est prévu que les NEA assistent en tant qu'observateurs aux réunions du GSC. Cela donnera le temps d'assurer une coordination du travail entre les représentants de la GEA et des NEA.
- La mission de soutien menée par le GSC/la GEA au Ghana a été fructueuse. Cela a permis un échange fructueux avec la délégation ghanéenne, qui a manifesté un vif intérêt pour les avancées du DGM dans les autres pays. Johnson Cerda, Directeur de la GEA du DGM, et Idrissa Zeba, délégué du GSC du DGM Burkina Faso, ont expliqué la structure du système de gouvernance du NSC en RDC, au Burkina Faso, au Pérou, au Brésil et en Indonésie. Ils ont aussi fourni des informations sur le rôle des observateurs, les décisions et les activités

rapportées au cours de la 2e réunion du GSC du DGM à Kinshasa, ainsi que sur la nécessité de nommer des délégués au GSC. Des visites de terrain supplémentaires ont été demandées par le Népal, le Mozambique et la Côte d'Ivoire pour la fourniture d'une aide à la mise en place de leurs Comités de pilotage nationaux. Cela offrira à ces nouveaux pays une excellente occasion d'échanger avec les pays du DGM qui ont déjà suivi ce processus.

- Le GSC et la GEA sont préoccupés par le fait que l'absence de dialogue entre les PAPL et les gouvernements pourrait amener à laisser passer des opportunités dans la mise en œuvre du projet.
- Le GSC reconnaît la nécessité d'informer les représentants du FIP nouvellement élus dans les pays du DGM des activités du Projet mondial et, à cet effet, il soutiendra les NSC, en fonction des demandes, dans leurs efforts de communication.
- Les réunions internationales telles que la COP21, offrent l'occasion aux représentants des PAPL et aux membres du GSC de renforcer de renforcer leur dialogue avec les gouvernements pour être associés aux processus pertinents au niveau national, tout en assurant une coordination plus détaillée en ce qui concerne les liens entre le FIP et le DGM.
- Les NEA et les NSC ont fait part de leur souhait d'obtenir des clarifications sur le rôle de la Banque dans la composante nationale.

20.4. Activités pour la période à venir

On trouvera ci-après un aperçu des principales activités prévues pour la prochaine période de référence : Une liste complète des activités du Plan de travail pour la première année du Projet mondial, avec l'état d'avancement de chaque activité, peut être consultée à l'Annexe B.

- Formation régionale pour l'Afrique destinée aux dirigeants des PAPL en juillet 2016

- Séance « Café des connaissances » au Congrès mondial de la nature de l'UICN, septembre 2016
- Formation mondiale pour les dirigeants des PAPL sur les négociations climatiques en novembre 2016
- Soutien à des événements liés aux PAPL à la COP22 à Marrakech, au Maroc, en novembre 2016
- Missions de soutien aux pays
- Visite de terrain de la Banque mondiale - à planifier

Annexe A : Informations de contact nationales & NEA

Pays	NEA ou représentant national	Adresse	E-mail	Téléphone	Chargé de liaison Suivi et évaluation
Brésil	Centro de Agricultura Alternativa do Norte de Minas (CAA/NM)	Doutor Veloso Street, 151 – Centro. Ville : Montes Claros/MG. CEP. : 39.401-074	dgm@brasil.org.br	+ 553832187700	Álvaro Alves Carrara
Burkina Faso	UICN	Chef de programme national - UICN Burkina Faso	moumini.savadogo@iucn.org	+22625313154	Moumini Savadogo
Côte d'Ivoire	Yao Affoué Pauline	23 BP 17 Abidjan 23	affouepauline@yahoo.fr	+22505881035	Yao Affoué Pauline
République démocratique du Congo	Caritas- Congo ASBL	26, BASOKO, KINSHASA - GOMBE	directeur@caritasdev.cd	+243815261783	Mathunabo Kunda André
Ghana	Hayford Duodu	P. O. BOX19 ENCHI W/R GHANA	hayism72@gmail.com	+233240824818	Samuel Cudjoe (SOLIDARIDAD)
Indonésie	The Samdhana Institute	Jalan Guntur No. 32, Bogor, West Java, Indonésie	budi@samdhana.org	+622518313947	Budi Rahardjo
Mexique	Manuel Aldrete	Independencia 15, col. Centro, 77000, Chetumal, Quintana Ro Mèxico	aldretemanuel@chicza.com	+9838328870	CONAFOR
Mozambique	Sonia Nordez	MITADER / REDD+ Technical Unity Av. Do	sonianordez2015@gmail.com	+258827712840	Sonia Nordez

		Zimbabwe, n. 1694 - Maputo			
Pérou	World Wildlife Fund Inc.	Calle Trinidad Moran 853, Lince. Lima, Pérou	Liliana.lozano@wwfperu.org	+51993482076	Liliana Lozano
République du Congo	Moussele-Diseke Guy		Gttdgmcogo@gmail.com	+242066113876	Moussele-Diseke Guy

Annexe B : Communications

1. Faits marquants dans la communication du DGM Brésil

Pour lancer son appel à propositions de sous-projets dans le Cerrado, le DGM Brésil a produit une vidéo faisant intervenir des membres du Comité de pilotage national brésilien :

Jhonny Martins
Quilombola
O BRASIL TAMBÉM É

Des organismes gouvernementaux brésiliens, notamment la FUNAI (l'organisme gouvernemental brésilien chargé d'établir et de mettre en œuvre les politiques relatives aux peuples autochtones) et le ministère de l'Environnement, ont également diffusé l'appel à propositions :

mmeioambiente Follow

84 likes 24w

mmeioambiente DGM Brazil will finance projects in the Cerrado. Indigenous peoples, quilombola and traditional communities #cerrado will have support for projects to avoid the degradation of the biome and promote the protection, conservation of natural resources and social inclusion. The #edital is open until April 25 and will provide up to R $ 4 million to fund these initiatives. Access the notice on the site www.mma.gov.br or www.dgmbrasil.org.br portal. Photo: Gilberto Soares / MMA #sociobiodiversidade # conservation #meioambiente

oliviacn @duanna

raylaneamaral_ @bellynhagi @capetadocirco

Log in to like or comment.

Et le DGM Brésil a aussi lancé une campagne sur sa page Facebook, avec plusieurs présentations, parmi lesquelles celle-ci :

2. DGM Burkina Faso

Plusieurs supports de communication ont été diffusés au cours de cette période de référence, parmi lesquelles 500 brochures sur le projet, diffusées aux parties prenantes et partenaires aux niveaux local et national ; 1000 dépliants contenant des informations sur l'appel à sous-projets ; un film pour diffuser des informations sur le lancement du projet a été produit et diffusé deux fois à la télévision, et des photos du lancement du projet ont été mises à disposition de parties prenantes au niveau local.

3. DGM République démocratique du Congo

Des aide-mémoires ont été publiés dans les langues locales sur le site web de Caritas (www.caritasdev.cd) afin d'expliquer les composantes de la DGM et ses objectifs dans les 16 territoires ciblés par le projet. Le cadre de gestion de projet a été résumé, traduit dans les langues locales, et mis à disposition dans les 16 territoires ciblés par le projet. Des brochures sur les mécanismes de gouvernance du DGM ont été produites dans les langues locales et diffusées dans les 16 territoires ; et des résumés des comptes rendus des réunions ont été publiés en français et diffusés aux autorités locales, aux élus aux niveaux national et provincial, et à la société civile.